

AGENCE JAPONAISE DE  
COOPERATION  
INTERNATIONALE(JICA)

AGENCE NATIONALE DE  
LA CASE DES TOUT- PETITS  
REPUBLIQUE DU SENEGAL

**ETUDE  
POUR  
L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT  
DE LA PETITE ENFANCE  
EN  
REPUBLIQUE DU SENEGAL**



Août 2004

KRI INTERNATIONAL CORP.

HM

JR

04-17

**AGENCE JAPONAISE DE  
COOPERATION  
INTERNATIONALE(JICA)**

**AGENCE NATIONALE DE LA CASE  
DES TOUT-PETITS (ANCTP)  
REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**ETUDE  
POUR  
L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT  
DE LA PETITE ENFANCE  
EN  
REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**RAPPORT FINAL  
RAPPORT SOMMAIRE**

**AOUT 2004**

**KRI INTERNATIONAL CORP.**

## **RAPPORT FINAL**

**RAPPORT SOMMAIRE**

**RAPPORT PRINCIPAL**

**RAPPORT D'ACCOMPAGNEMENT**

**RECUEIL DE DONNEES (MANUELS)**



1176922 [1]

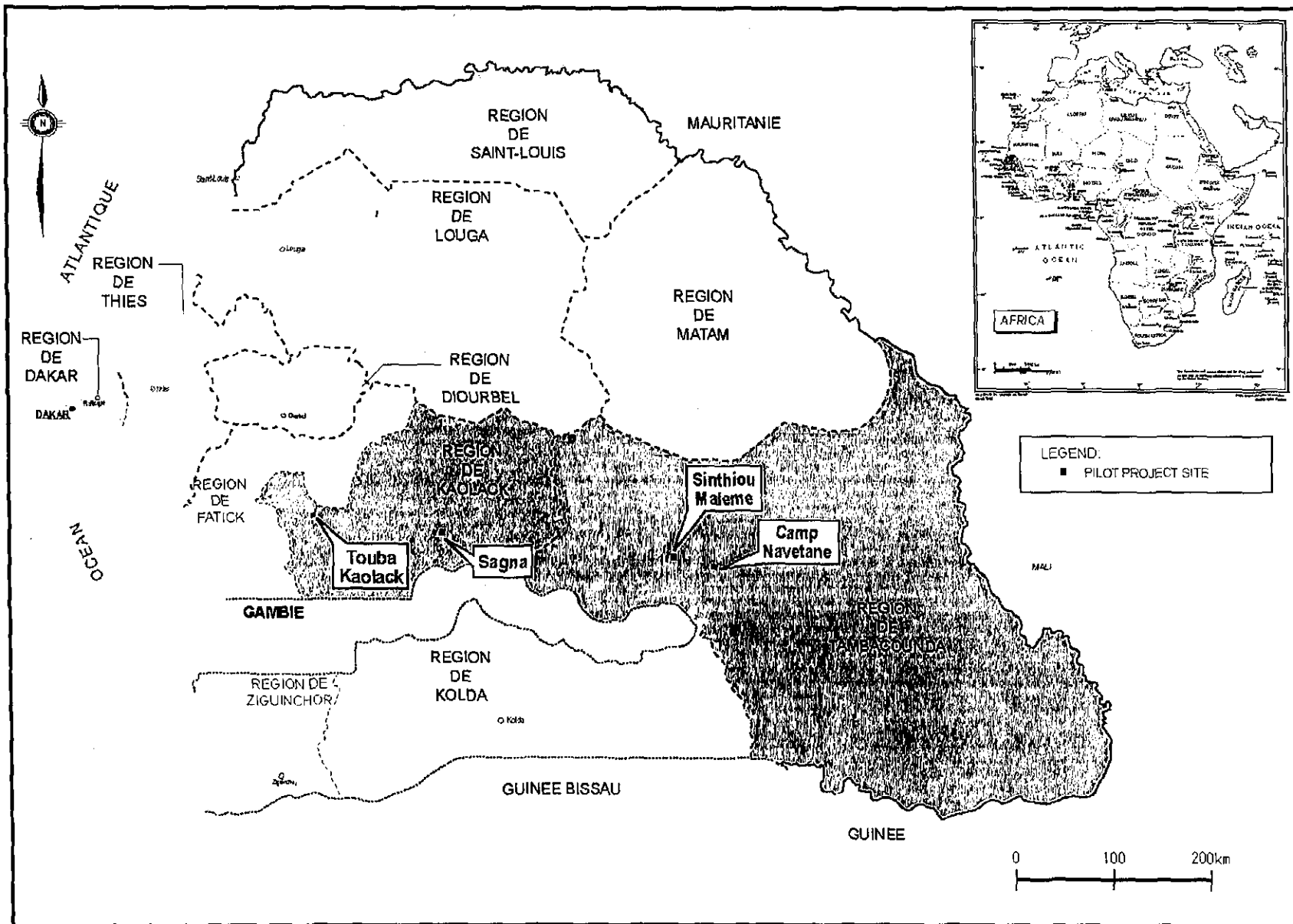
### **Taux de change**

(en août 2004)

US\$1=¥110.45

US\$1=FCFA534.08

FCFA1 = ¥0.21



SITUATION GEOGRAPHIQUE



**ETUDE  
POUR  
L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT  
DE  
LA PETITE ENFANCE  
EN  
REPUBLIQUE DU SENEGAL  
RAPPORT SOMMAIRE**

**TABLE DES MATIERES**

	<u>Pages</u>
<b>Carte de localisation</b>	
<b>CHAPITRE 1 INTRODUCTION .....</b>	<b>S-1</b>
1.1 Contexte de l'Etude.....	S-1
1.2 Objectifs de l'Etude .....	S-1
1.3 Avancement de l'Etude et produits .....	S-1
1.4 Organisation de l'Etude.....	S-3
1.5 Structure du rapport.....	S-4
<b>CHAPITRE 2 APERCU DU DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE AU SENEGAL.....</b>	<b>S-5</b>
2.1 Initiatives pour le développement de la petite enfance .....	S-5
2.1.1 Les initiatives mondiales .....	S-5
2.1.2 Initiatives du Gouvernement sénégalais .....	S-6
2.1.3 Définition du développement de la petite enfance et l'Etude de la JICA .....	S-8
2.2 Situation actuelle de l'éducation préscolaire, de la santé et de la nutrition au Kaolack et au Tambacounda .....	S-10
2.2.1 Problèmes liés à l'éducation de la petite enfance.....	S-10
2.2.2 Contraintes de l'éducation de la petite enfance.....	S-12
2.2.3 Problèmes et contraintes liés à la santé et à la nutrition .....	S-14
2.2.4 Contraintes liés à la santé et à la nutrition .....	S-16
2.2.5 Problèmes et contraintes liés aux droits de l'enfant .....	S-18
2.2.6 Problèmes majeurs rencontrés par les mères .....	S-20
2.2.7 Contraintes identifiées .....	S-20
2.3 Institutions relatives aux CTP et au développement de la petite enfance.....	S-21
2.4 Vers le Plan Directeur JICA du développement de la petite enfance .....	S-24

**CHAPITRE 3 MISE EN ŒUVRE DES CTP ET DU PROJET PILOTE ..... S-26**

3.1	Arrière-plan et objectifs du projet pilote .....	S-26
3.2	Concept de CTP de la JICA.....	S-26
3.3	Conception du Projet Pilote.....	S-29
3.3.1	Flux de la mise en oeuvre du Projet Pilote .....	S-29
3.3.2	Choix des sites envisageables .....	S-29
3.3.3	Ateliers participatifs et sensibilisation.....	S-31
3.3.4	Organes de mise en œuvre .....	S-32
3.3.5	Structure des coûts.....	S-33
3.3.6	Recrutement du personnel.....	S-34
3.3.7	Curriculum/matériel didactique et formation.....	S-34
3.3.8	Conception des locaux des CTP.....	S-35
3.3.9	Micro-projet et Ciné-bus.....	S-37
3.4	Exploitation des CTP et monitoring.....	S-38
3.4.1	Objectifs du monitoring .....	S-38
3.4.2	Bilan d'exploitation des CTP et résultats du monitoring.....	S-39
3.5	Conditions de viabilité de la CTP .....	S-46
3.6	Leçons tirées de l'exploitation des CTP.....	S-49

**CHAPITRE 4 PLAN DIRECTEUR DE L'AMELIORATION DE  
L'ENVIRONNEMENT DE LA PETITE ENFANCE (REGIONS DE  
KAOLACK ET TAMBACOUNDA)..... S-51**

4.1	Objectifs et approche générale.....	S-51
4.1.1	Approche du Plan Directeur.....	S-51
4.1.2	Stratégies de base .....	S-52
4.1.3	Cible du Plan Directeur.....	S-54
4.2	Concept et cadre proposés pour le Plan Directeur .....	S-54
4.2.1	Concept proposé pour le Plan Directeur .....	S-54
4.2.2	Cadre pour le Plan Directeur proposé.....	S-56
4.3	Sélection des Programmes Hautement Prioritaires et Préparation d'un Plan d'Action.....	S-58
4.4	Organisation de mise en œuvre du Plan Directeur.....	S-62
4.6	Impacts socio-économiques escomptés.....	S-63

**CHAPTER 5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS ..... S-65**

5.1	Conclusion.....	S-65
5.2	Recommandations.....	S-67

**APPENDICE PROFIL DES PROGRAMMES HAUTEMENT PRIORITAIRES**

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau S.1	Problèmes et contraintes de l'éducation de la petite enfance.....	S-14
Tableau S.2	Problèmes et contraintes relatifs à la santé et à la nutrition .....	S-18
Tableau S.3	Problèmes et contraintes touchant les droits de l'enfant.....	S-21
Tableau S.4	Institutions de la petite enfance au Sénégal .....	S-23
Tableau S.5	Sites sélectionnés pour le Projet Pilote.....	S-30
Tableau S.6	Structure de tarification des CTP .....	S-34
Tableau S.7	Composantes du programme de formation .....	S-35
Tableau S.8	Projets proposés dans le cadre du Micro-projet .....	S-37
Tableau S.9	Bilan financier des CTP à l'issue de la première année (2002-2003) .....	S-41
Tableau S.10	Taux de couverture des dépenses annuelles par les recettes totales .....	S-41
Tableau S.11	Taux de recouvrement des droits d'inscription et de scolarité .....	S-42
Tableau S.12	Effectifs d'enfants inscrits la seconde année (Oct. 2003).....	S-42
Tableau S.13	Droits d'inscription et de droits de scolarité mensuels.....	S-43
Tableau S.14	Bilan financier des CTP la deuxième Année (Octobre 2003-Avril 2004).....	S-44
Tableau S.15	Taux de couverture des dépenses totales par les recettes totales..	S-45
Tableau S.16	Taux de recouvrement des droits d'inscription et des droits de scolarité mensuels .....	S-45
Tableau S.17	Assistance financière fournie aux CTP.....	S-48
Tableau S.18	Leçons tirées de l'exploitation des CTP .....	S-50
Tableau S.19	Estimations démographiques pour 2015 au Kaolack et au Tambacounda.....	S-57
Tableau S.20	Plan de Développement par Etapes .....	S-59

## LISTE DES FIGURES

Figure S.1	Flux global de l'Etude.....	S-2
Figure S.2	Organigramme de l'Etude.....	S-3
Figure S.3	Initiatives mondiales, initiatives du Sénégal et Etude de la JICA....	S-9
Figure S.4	Initiatives du Gouvernement sénégalais et étude de la JICA.....	S-25
Figure S.5	Concept de CTP de la JICA .....	S-28
Figure S.6	Flux de la mise en oeuvre du Projet Pilote.....	S-29
Figure S.7	Organigramme d'une CTP .....	S-32
Figure S.8	Configuration et plan au sol d'une CTP .....	S-36
Figure S.9	Approche retenue pour la formulation du Plan Directeur.....	S-52
Figure S.10	Concept du Plan Directeur .....	S-56



Figure S.11	Actions à mener principalement par l'ANCTP .....	S-61
Figure S.12	Organigramme proposé pour le Comité Exécutif du DPE.....	S-63
Figure S.13	Impacts socio-économiques de la mise en oeuvre des plans d'amélioration proposés.....	S-64

### LISTE DES ENCADRES

Encadré 1	Aspects supplémentaires pris en compte dans la sélection des site..	S-31
Encadré 2	L'avenir des enfants est aussi important que l'eau .....	S-32
Encadré 3	Formation efficace par la vie en communauté.....	S-35
Encadré 4	Prise en compte des handicapés dans la conception de la CTP .....	S-36
Encadré 5	Effets des micro-projets.....	S-37
Encadré 6	Le jour du Ciné-bus.....	S-38
Encadré 7	Activités du Groupe de Femmes destinées à soutenir l'exploitation des CTP.....	S-39
Encadré 8	La CTP comme centre de diffusion d'informations auprès de la communauté .....	S-46
Encadré 9	Aide financière de la part des pouvoirs locaux et leur approche .....	S-48

## Abréviations et Acronymes

ANCTP	Agence Nationale des Case des Tout-Petits (l'ANCTP est l'agence homologue à la fin de l'Etude. L'Etude a commencé avec le MFPE (Ministère de la Famille et de la Petite Enfance), devenu le MEPCTP (Ministère de l'Education Préscolaire et des CTP), puis le MPECTP (Ministère de la Petite Enfance et des CTP.)
ASC	Agent Sanitaire Communautaire
BASIC	Soutien fondamental à l'institutionnalisation de la survie de l'enfant
BCG	Vaccin anti-Bacille de Calmette et Guérin
CADASTRE	Bureau du Cadastre
CCF	Christian Children Fund
CECDPE	Coordination du Développement de la Petite Enfance
C/G	Comité de Gestion
C/R	Communauté Rurale
CRC	Convention relative aux Droits de l'Enfant
C/S	Comité de Supervision
CTM	Comité Technique de Mise en Œuvre des programmes et Projets de Développement de la Petite Enfance
CTP	Case des Tout-Petits
DPE	Développement de la petite enfance
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
EMIS	Système Informatisé de Gestion de l'Education
EPE	Education de la petite enfance
GDJ	Gouvernement du Japon
GDS	Gouvernement du Sénégal
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
ME	Ministère de l'Education
MFDSSN	Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale
MGF	Mutilation Génitale Féminine
MJ	Ministère de la Justice
MPHPA	Ministère de la Prévention, de l'Hygiène Publique et de l'Assainissement
MS	Ministère de la Santé

MSP	Ministère de la Santé et de la Prévention
NPIECD	Politique Nationale de Développement Intégré de la Petite Enfance
ODM	Objectifs de développement du millénaires
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OPV	Vaccin anti-polio oral
PAM	Programme alimentaire mondial
PDEF	Plan Décennal d'Education et de Formation
PRDE	Plan de Développement Educatif pour la région
PF	Planning Familial
TDI	Troubles dues aux Déficiences en Iode
TMI	Taux de mortalité infantile
TMM	Taux de mortalité maternelle
TMM5	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
URBANISME	Service Régional du Ministère de l'Urbanisation et du Développement des Territoires
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	Agence Américaine pour le Développeent Internationale
WCEFA	Conférence mondiale sur l'éducation pour tous
WEF	Forum mondial sur l'éducation

### Unités

m	mètre
km	kilomètre
km <sup>2</sup>	kilomètre carré
ha	hectare
kg	kilogramme
%	pourcentage

### Devises

FCFA	Franc(s) de la Communauté Financière d'Afrique, devise del'Afrique occidentale
US\$	Dollar des Etats-Unis

### Glossaire

TERMINOLOGIE	SIGNIFICATION COURAMMENT ACCEPTEE
<b>Terminologie des CTP</b>	
Animateur (Animateur Polyvalent)	Personnel enseignant des CTP, également chargé des classes des mères, recruté au sein de la communauté locale. Niveau de scolarisation: au moins le niveau lycée.
Mère-assistante	Personnel enseignant assistant des CTP, également chargé des classes des mères, recruté au sein de la communauté locale. Doit être titulaire d'un diplôme du primaire.
Comité de Gestion	Un comité de six membres chargé de recouvrer les droits de scolarité, de la comptabilité et de la gestion d'une CTP à titre bénévole.
Comité de Supervision	Comité consultatif sur l'exploitation des CTP. Les membres comprennent généralement le chef du village, l'instituteur de l'école primaire, l'infirmière et le leader du groupe de femmes. Le comité traite les problèmes de recouvrement des droits de scolarité et autres questions que le Comité de Gestion ne peut pas résoudre. Les membres sont des bénévoles.
Assemblée Générale	Réunion annuelle sur la gestion des CTP. Le rapport d'activité et le plan de l'année suivante y sont débattus. Les membres du Comité de Supervision et du Comité de Gestion sont élus par l'Assemblée Générale.
Ciné-bus	Une Land-Rover équipée d'un matériel de visionnage cinématographique fournie par le Bureau de la JICA au Sénégal. Le ciné-bus se rend sur le site des CTP une fois par mois.
<b>Terminologie liée aux stratégies mondiales</b>	
Développement de la Petite Enfance (DPE)	Approche exhaustive des politiques et programmes relatifs aux enfants de la naissance à l'âge de huit ans en vue de protéger le droit de l'enfant à développer ses capacités cognitives, émotionnelles, sociales et physiques.
Education de la Petite Enfance (EPE)	Activités éducatives dispensées avant l'enseignement primaire. Le Ministère de l'Education en est responsable dans le cas du Sénégal.
<b>Terminologie liée à la santé</b>	
Agent Sanitaire Communautaire (ASC)	L'ASC est un agent sanitaire communautaire choisi par la communauté et formé pour travailler dans la Case de Santé.
Poste de Santé	Le Poste de Santé est une infrastructure sanitaire située dans la Communauté Rurale. Il relève du district sanitaire supervisé par le médecin en chef et peut assurer des traitements de base.
Case de Santé	La Case de Santé est plus petite et moins compétente que le Poste de Santé. Un ASC y dispense des soins mineurs.
Taux de mortalité infantile	Le taux de mortalité infantile est le rapport entre le nombre d'enfants qui meurent avant l'âge de un an pour 1 000 naissances vivantes dans une année donnée. (Banque Mondiale)
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est le taux de probabilité selon lequel un nouveau-né mourra avant l'âge de 5 ans. (Banque Mondiale)

Autres	
Daara	Une sorte d'école où le Coran est enseigné.
Talibés	Enfants étudiant le Coran dans les Daaras. Certains enfants y sont pensionnaires tandis que d'autres sont externes. Les Talibés ne sont pas nécessairement des mendiants.

Source: Etude de la JICA, JICA, UNICEF, BANQUE MONDIALE

## CHAPITRE 1 INTRODUCTION

### 1.1 Contexte de l'Etude

En vue d'améliorer l'environnement socio-économique et physique de la petite enfance et de promouvoir ce secteur, le Gouvernement du Sénégal (GDS) a demandé au Gouvernement du Japon (GDJ) de mener "l'Etude pour l'Amélioration de l'Environnement de la Petite Enfance au Sénégal" (l'Etude).

En réponse à cette requête, le GDJ a décidé de mener l'Etude, et a désigné l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), l'agence officielle responsable de la mise en œuvre des programmes de coopération technique du GDJ pour entreprendre l'Etude. Une Mission Préparatoire avait été envoyée par la JICA du 28 juillet au 12 août 2001 pour préciser le champ de l'étude. L'Equipe de la Mission Préparatoire a mené des investigations dans la zone de l'Etude et a eu une série d'entretiens avec les autorités sénégalaises. Sur la base de cette Etude Préparatoire, un Procès-verbal de Réunion a été élaboré relativement à la délimitation du champ de l'Etude et fait l'objet d'un accord entre le Ministère de la Famille et de la Petite Enfance (MFPE), le Ministère de l'Economie et des Finances et l'Equipe de la Mission Préparatoire, le 9 août 2001.

Pour la mise en œuvre de l'Etude, la JICA s'est adjoint les services de *KRI International Corporation* et a désigné la JICA Study Team pour conduire l'Etude.

### 1.2 Objectifs de l'Etude

Les zones ciblées par l'Etude sont les régions de Kaolack et Tambacounda situées au Sénégal.

Les objectifs de l'Etude étaient:

- Formuler un *Plan Directeur pour l'amélioration de l'environnement de la petite enfance* dans les régions de Kaolack et Tambacounda; et
- Effectuer, par le biais de l'étude, un transfert de compétences en faveur des homologues sénégalais portant sur 1) le savoir-faire en matière d'exploitation durable des CTP ; et 2) l'élaboration du plan de valorisation.

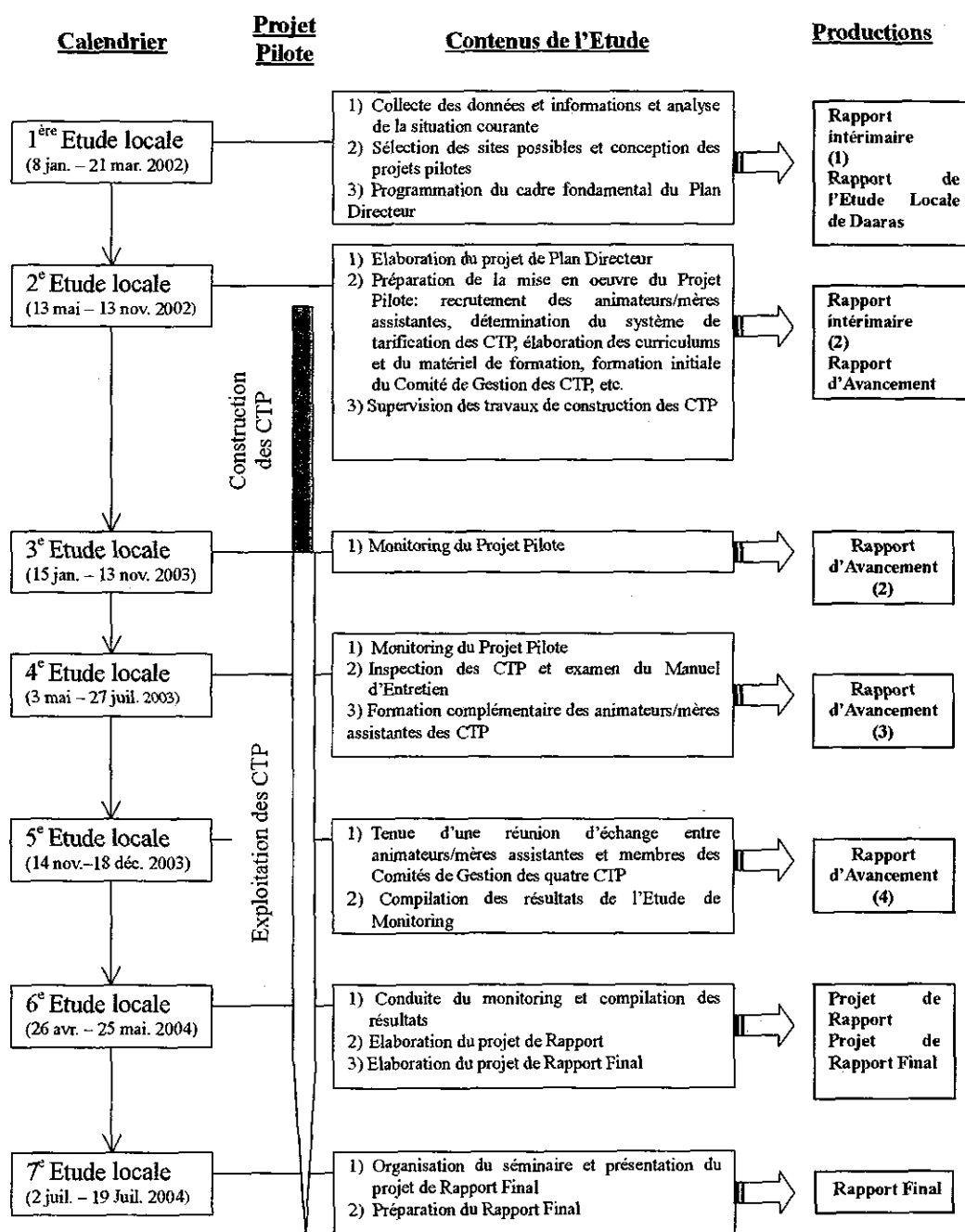
### 1.3 Avancement de l'Etude et produits

Suite aux travaux préparatoires effectués au Japon, les investigations locales menées

dans le cadre de cette Etude ont démarré à partir de janvier 2002. Nous avons d'abord procédé à une présentation du Rapport de Commencement avec la participation des membres du Comité de Pilotage, des représentants du MFPE, ministères/agences gouvernementales concernés, ainsi que des organismes internationaux et organisations non gouvernementales conviés durant les mois de janvier et février 2002.

Depuis, nous avons effectué sept études locales. Les calendriers, principaux contenus et produits en sont récapitulés en Figure S.1.

Figure S.1 Flux global de l'Etude



Outre ces rapports présentés ci-dessus, l'Etude a permis d'élaborer les Manuels suivants : Manuel de l'Approche Communautaire, Manuel de Sensibilisation aux CTP, Manuel de Sensibilisation et d'Exploitation pour les Comités de Gestion des CTP, Manuel d'Entretien des CTP, Règlement des Comités de Gestion des CTP, Manuel de Gestion des Micro-Projets à l'usage des Animateurs des Cases des Tout-Petits et cinq Guides de Formation des Animateurs des CTP (Droits de l'Enfant, Education, Hygiène, Nutrition et Education des Enfants Handicapés).

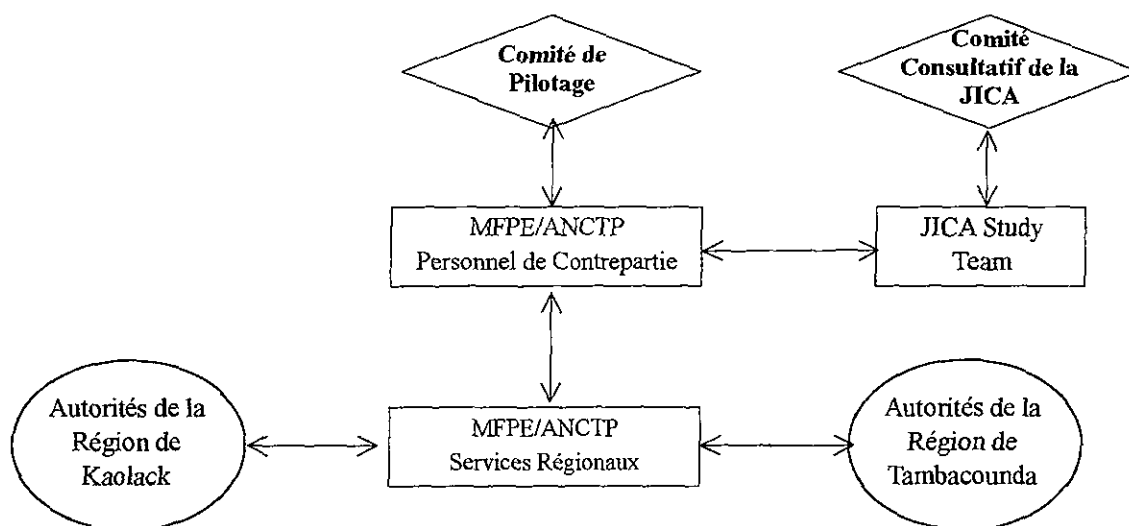
#### 1.4 Organisation de l'Etude

Le Comité de Pilotage a été mis sur pied dans la perspective d'une mise en œuvre efficiente de l'Etude. Présidé par le Directeur de Cabinet du MFPE, les membres du Comité sont les directeurs et hauts fonctionnaires des ministères/agences et collectivités locales du Sénégal.

L'Etude a été menée par la JICA Study Team, en étroite collaboration avec ses homologues, les agents du MFPE (devenu ANCTP). La Study Team a présenté l'état d'avancement et les résultats de l'Etude lors des séminaires de présentation et ateliers. Les remarques et suggestions formulées lors de ces sessions ont été répercutées dans les rapports

La structure globale de mise en œuvre de l'Etude est récapitulée par la figure S.2.

Figure S.2 Organigramme de l'Etude





## **1.5 Structure du rapport**

Le présent rapport comporte cinq chapitres: Chapitre 1 Introduction; Chapitre 2 Aperçu du Développement de la Petite Enfance au Sénégal, Chapitre 3 Fonctionnement des CTP et Mise en Œuvre du Projet Pilote; Chapitre 4 Plan Directeur de l'Amélioration de l'Environnement de la Petite Enfance; et Chapitre 5 Conclusions et Recommandations.

## CHAPITRE 2 APERÇU DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE AU SENEGAL

Le présent Chapitre décrit tout d'abord les initiatives mondiales prises en matière de développement de la petite enfance, suivi de celles du Gouvernement sénégalais ainsi que les programmes des partenaires au développement se rapportant au Sénégal. La manière dont l'Etude de la JICA recoupe les initiatives mondiales et celles du Gouvernement sénégalais est abordée de suite.

### 2.1 Initiatives pour le développement de la petite enfance

#### 2.1.1 Les initiatives mondiales

Nombre de partenaires au développement, dont l'UNICEF, l'UNESCO et la Banque mondiale, ont, depuis les années 90, intensifié leurs programmes de développement en faveur de la petite enfance. La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989), la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous (1990) et le Forum mondial sur l'éducation (2000) ont pris note de l'importance du développement de la petite enfance. Les grandes questions ayant fait l'objet d'un accord lors de ces réunions sont résumées ci-dessous.

##### (1) Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant – 1989 (CRC)

La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant a été organisée en 1989. Elle comporte 54 articles se rapportant aux droits de l'enfance. L'article 6, 7, 18, 24, 28, 29, 30 et 31 touchent au développement de la petite enfance.

##### (2) Conférence mondiale sur l'éducation pour tous (WCEFA)- 1990

En mars 1990, la communauté internationale de l'éducation s'est réunie à Jomtien, (Thaïlande). Elle y a adopté la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous. L'Article 5 de la Déclaration note que *l'éducation commence dès la naissance*. Elle affirme que la petite enfance constitue un domaine de l'éducation qui doit figurer dans la politique nationale. Le Gouvernement sénégalais fut l'un des signataires immédiats de la Déclaration de Jomtien.

##### (3) Forum mondial sur l'éducation (WEF) tenu à Dakar - 2000

La communauté de l'éducation s'est de nouveau réunie à Dakar. Le Cadre d'action de Dakar (DFA) y a été convenu. Le premier des six buts est consacré à la petite enfance; élargir et améliorer l'ensemble des soins et de l'éducation relatifs à la petite enfance,

concernant notamment les enfants les plus vulnérables et désavantagés. Les gouvernements ont été instamment priés d'élargir l'accès au développement de la petite enfance, d'en améliorer la qualité et d'en assurer l'équité.

#### **(4) Objectifs et cibles de développement du Millénaire -2000**

Le Sommet du Millénaire des Nations Unies (2000) a adopté la Déclaration du Millénaire et les Objectifs de développement du millénaire (ODM). Parmi les huit objectifs à atteindre d'ici 2015, trois, de manière directe ou indirecte, touchent au développement de la petite enfance. (Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous Cible 3: Donner, d'ici 2015, à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires. Objectif 4: Réduire la mortalité infantile Cible 5: Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans. Objectif 5: Améliorer la santé maternelle Cible 6: Réduire des trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle.)

### **2.1.2 Initiatives du Gouvernement sénégalais**

#### **(1) Initiatives du Gouvernement**

Abdoulaye Wade est devenu Président du Sénégal en 2000. A la suite de ses nombreux voyages à l'étranger, le Président a fait du développement de la petite enfance une priorité. Le Président a en personne conçu le modèle de CTP et fait preuve d'un engagement ferme, demandant ainsi l'aide de la JICA en vue d'une assistance technique.

Le Ministère de la Famille et de la Petite Enfance a été créé en 2001. Au terme de plusieurs remaniements ministériels fut mise sur pied en 2004 l'Agence Nationale des Cases des Tout-Petits (ANCTP). L'ANCTP est une agence placée sous la juridiction de la Présidence. Elle devrait bénéficier d'une autonomie accrue en termes de planification et mise en œuvre des interventions en matière de développement de la petite enfance. L'ANCTP prépare actuellement la Politique Nationale de Développement Intégré de la Petite Enfance au Sénégal (NPIECD). Son orientation majeure est présentée ci-dessous.

1. Création d'un cadre institutionnel pour intégrer l'ensemble des activités se rapportant au développement de la petite enfance
2. Amélioration de l'accès aux institutions de la petite enfance
3. Promotion d'un système national de renforcement des capacités des parents et familles
4. Création d'un système de protection de la petite enfance

5. Elaboration d'un programme de communication, mise en réseau et partenariats autour du développement de la petite enfance
6. Mécanisme de financement des activités en faveur de la petite enfance
7. Amélioration de la qualité des services relatifs au développement de la petite enfance

**(2) Programmes de développement de la petite enfance des partenaires au développement au Sénégal**

1) L'UNICEF

Concernant la petite enfance, l'UNICEF prête assistance dans les trois domaines : un soutien au gouvernement dans la formulation de la Politique Nationale, un appui à la formation des animateurs et mères-assistantes des CTP et l'éducation parentale.

2) L'UNESCO

L'UNESCO a prêté son assistance dans la construction de trois CTP dans la région de Thiès. L'UNESCO a également participé à la préparation de la NPIECD.

3) La Banque mondiale

La Banque mondiale prête assistance au secteur de la petite enfance en assurant la formation des inspecteurs d'académie et des coordinateurs régionaux.

4) Le Programme alimentaire mondial (PAM)

Le PAM fournit des farines destinées à confectionner des en-cas pour les CTP de cinq régions.

5) USAID

USAID met en oeuvre un programme intitulé "*Basic Support for Institutionalizing Child Survival (BASIC)*." (Soutien fondamental à l'institutionnalisation de la survie de l'enfant). Le projet BASIC vise à améliorer la planification et la gestion d'actions effectives et durables pour la survie des enfants. Le projet couvre les six régions

6) Taiwan

Le Taiwan apporte son soutien au développement de la petite enfance au Sénégal en construisant des CTP. Son assistance à l'édification de CTP a commencé avant le projet de la JICA.

7) Les ONG

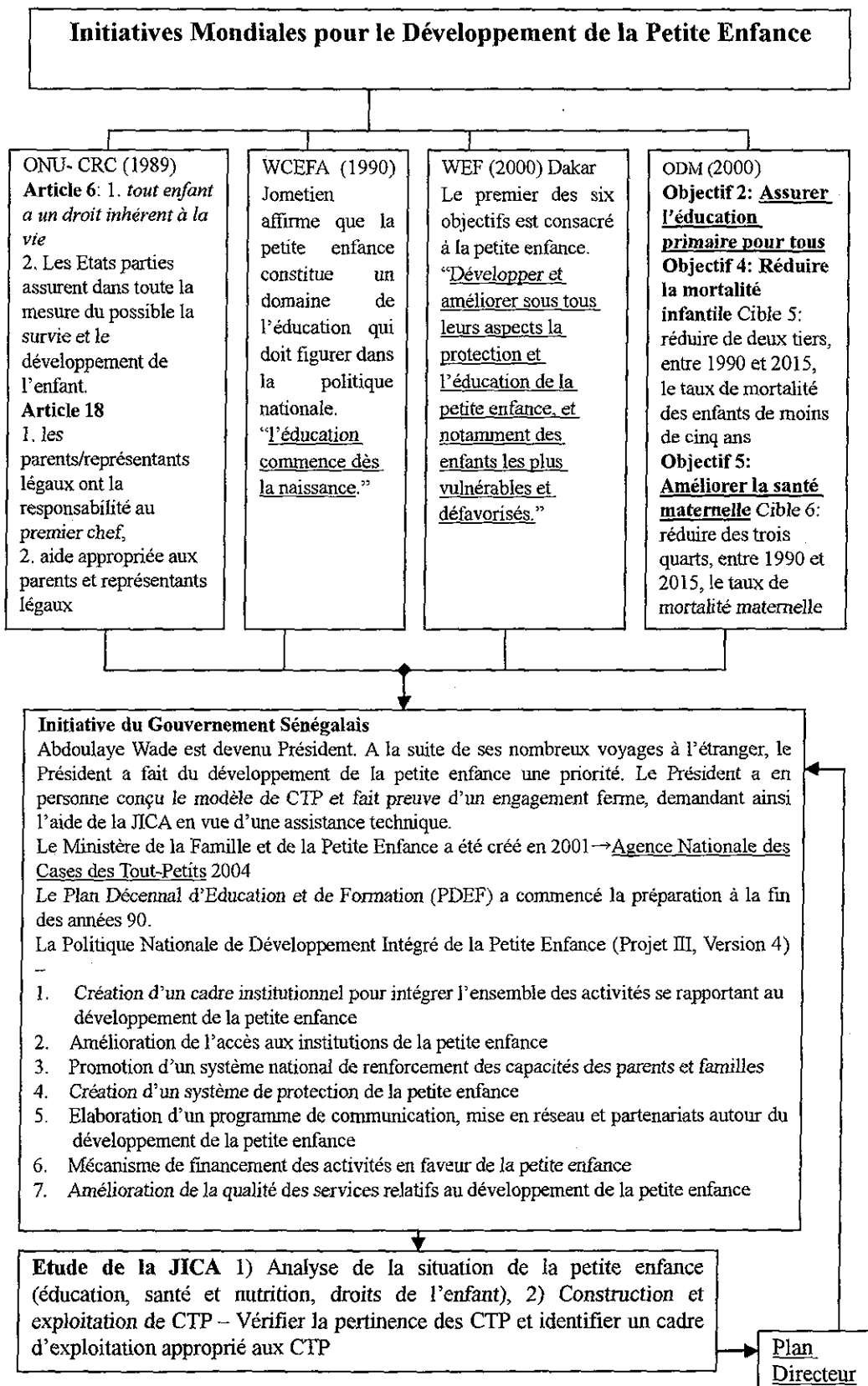
Les ONGs comme *PLAN International* et *Christian Children Fund (CCF)* apportent leur soutien au secteur du développement de la petite enfance en partenariat avec la collectivité locale.

### **2.1.3 Définition du développement de la petite enfance et l'Etude de la JICA**

Le terme de "développement de la petite enfance (DPE)" est plus couramment usité que celui de "éducation préscolaire" chez les partenaires au développement.

L'Etude de la JICA se penche à la fois sur les fonctions de l'éducation et des soins de la petite enfance. L'Etude vise à formuler un Plan Directeur du Développement de la Petite Enfance à partir d'une analyse de la situation et la mise en œuvre d'un Projet Pilote. L'Etude appuie ainsi l'initiative du Gouvernement sénégalais en matière de développement de la petite enfance. La relation entre les initiatives mondiales et sénégalaises d'une part, et l'Etude de la JICA d'autre part est présentée en Figure S.3.

Figure S.3 Initiatives mondiales, initiatives du Sénégal et Etude de la JICA



## **2.2 Situation actuelle de l'éducation préscolaire, de la santé et de la nutrition au Kaolack et au Tambacounda**

La tranche d'âge de la petite enfance (0 à 6 ans) représente 26% de la population du Sénégal. L'effectif total de ce groupe d'âge était estimé à 2 millions en 2000. Sur ces 2 millions, 850 000 étaient d'âge préscolaire (3 à 6 ans). Le taux de préscolarisation au Sénégal augmente régulièrement après mi-1990, mais il était de 3,9% en 2003, contre 1,9% au Kaolack et 2,1% au Tambacounda.

Les enfants âgés de sept ans sont censés aller à l'école au Sénégal. Considéré comme un sous-secteur prioritaire, le taux de scolarisation en école primaire a considérablement augmenté au cours des dix dernières années. Au Sénégal, le taux de scolarisation brut s'est amélioré pour atteindre 68,3% lors de l'année scolaire 1999-2000 contre 58,5% en 1990-1991. Le taux de scolarisation par région affiche cependant des écarts importants. Dakar a le taux le plus élevé avec 86,3% en 1999-2000. Tambacounda a un taux élevé de 76,3% (1999-2000), tandis que celui du Kaolack n'atteint que 44,3% (1999-2000).

Les problèmes liés au développement de la petite enfance ne se limitent pas à un accès médiocre aux institutions préscolaires. Les problèmes relevant de l'état de santé de l'enfant et de la mère, y compris la nutrition, sont prépondérants. Des Agents Sanitaires Communautaires qualifiés et des cases de santé ne sauraient à eux seuls résoudre les problèmes. Il semble qu'une approche holistique soit amenée à jouer un grand rôle dans le développement de la petite enfance.

### **2.2.1 Problèmes liés à l'éducation de la petite enfance**

Les problèmes de l'éducation de la petite enfance sont identifiés en termes d'Accès, de Qualité et de Gestion. Les contraintes sont traitées sur le plan des institutions, de l'organisation, des ressources de l'Etat et des aspects sociaux.

#### **(1) Problèmes inhérents à l'accès**

En dépit des efforts consentis par l'Etat sénégalais dans la promotion d'un développement intégré de la petite enfance, le taux de préscolarisation reste faible au Sénégal. Il était de 3,9% (2003). Ce faible taux de préscolarisation semble indiquer que l'éducation préscolaire reste une prérogative de l'élite des familles urbaines. Le pays ne compte que 394 institutions préscolaires, dont la moitié est concentrée à Dakar. Il y a une disparité entre zones urbaines et zones rurales concernant la répartition des écoles.

Les institutions préscolaires sont peu développées dans la région de Kaolack. Elle compte 17 jardins d'enfants et garderies. Sur ces 17, 4 sont des écoles publiques et 13

des écoles privées (jardins d'enfants et garderies). Elle recèle également 18 CTP, dont celles en construction depuis mars 2004.

La région de Tambacounda dispose de 12 jardins d'enfants et garderies (2001). Seuls deux d'entre eux sont situés en milieu rural. A l'instar du Kaolack, le Plan de Développement de l'Education Régionale au Tambacounda (2004-2007) privilégie la construction de CTP. En mars 2004, vingt CTP étaient exploitées ou non.

## **(2) Problèmes liés à la qualité**

### **1) Absence de programmes standard**

Les curriculums ainsi que le matériel didactique et ludique destinés au préscolaire ne sont pas assez développés. Les programmes éducatifs sont laissés à la discrétion des enseignants. Dans certains cas, le matériel utilisé est importé et ne répond pas nécessairement aux besoins des enfants et ne contribue pas à les préparer à l'entrée à l'école primaire. En région, les institutions de développement de la petite enfance ont une attitude passive quant au matériel didactique. Dans certains cas, des cahiers, du matériel didactique et des ordinateurs ont été donnés par les partenaires au développement sans politique cohérente.

### **2) Effectifs pléthoriques/insuffisance de personnel enseignant qualifié dans certaines institutions préscolaires**

Dans certaines CTP existantes, les effectifs sont pléthoriques, par exemple, 126 enfants. Le rapport animateurs-élèves est de 1 pour 60. Ce phénomène témoigne d'une forte demande sociale relativement à la CTP. Cependant cela porte atteinte à la qualité de l'éducation. De plus, des animateurs n'ayant reçu aucune formation ont été recrutés dans certaines CTP, en vue de satisfaire les besoins communautaires.

Tant dans la région de Kaolack que celle de Tambacounda, le nombre d'enseignants est limité. Le Plan de Développement Educatif pour la région de Kaolack (PRDE-Kaolack) propose le déploiement d'inspecteurs académiques. Le Plan Régional de Tambacounda (PRDE-Tambacounda) prévoit la formation sur site des enseignants afin d'améliorer la qualité du développement de la petite enfance.



### **(3) Gestion**

#### **1) Sensibilisation/mobilisation sociale insuffisantes**

La mise en œuvre et le fonctionnement des CTP requièrent la participation de la communauté. Comme indiqué précédemment, l'absence d'une représentation de l'ANCTP au niveau local remet en cause la promotion de l'implication de la communauté dans la planification des CTP.

#### **2) Faiblesse du dispositif d'inspection et de monitoring**

Les inspecteurs de l'éducation préscolaire sont très peu nombreux. Ils ne disposent d'aucun moyen logistique ou de locaux qui leur soient propres. Une telle situation remet en cause la supervision, le monitoring et la formation permanente des enseignants.

Tant dans la région de Kaolack que celle de Tambacounda, le coordinateur régional est responsable du développement de la petite enfance. Ses moyens administratifs et logistiques, de type véhicules ou ordinateurs, sont limités.

#### **3) Absence de base de données sur la petite enfance**

Aucune donnée statistique relative à la situation de la petite enfance n'est disponible. Les données statistiques constituent la base de la définition d'une politique efficace, de sa mise en œuvre et de son évaluation. Il n'existe pas de Système Informatisé de Gestion de l'Education (EMIS) au service de l'éducation préscolaire.

L'ANCTP a commencé à préparer la base de données des CTP, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires.

### **2.2.2 Contraintes de l'éducation de la petite enfance**

- 1) Absence de une législation spécifique à l'EPE
- 2) Absence de l'institution qui coordonne tous les activités concernant la promotion de DPE
- 3) La fonction de l'ANCTP n'est pas clairement définie
- 4) Absence de locaux propres

L'ANCTP ne dispose pas de services régionaux et départementaux en mesure d'assurer la mise en œuvre des politiques définies. L'absence de représentants locaux constitue l'une des contraintes majeures à la participation des communautés et à une planification et un monitoring effectifs. Malgré les

efforts des coordinateurs régionaux pour apporter divers soutiens au secteur du développement de la petite enfance, leurs ressources sont limitées.

5) Insuffisance des capacités en planification des agents de l'ANCTP

En raison de l'insuffisance des capacités en planification des agents de l'ANCTP, certaines fonctions prépondérantes liées à la planification, à la mise en œuvre et au monitoring des CTP ne sont pas, à ce jour, suffisamment satisfaites.

6) Allocation budgétaire limitée

Les autorités régionales ne sont pas en mesure de faire face à la forte demande sociale en matière d'infrastructures de prise en charge de la petite enfance. L'Etat n'a pas été en mesure de satisfaire les besoins des régions en matière d'éducation préscolaire. Dû au remaniement ministériel intervenu en avril 2004, le budget de l'ANCTP restait à confirmer en juillet 2004.

7) Des ressources humaines limitées

Selon le Directeur Général, le personnel de l'ANCTP compte vingt-huit employés mais ses compétences en planification et gestion sont insuffisantes.

8) Manque de sensibilisation par rapport à l'éducation de la petite enfance

Les parents ne sont pas assez sensibilisés à l'éducation préscolaire, en particulier en milieu rural. N'étant pas assez avertis, les impacts induits tels que la préparation à l'élémentaire ne sont pas appréciés à leur juste valeur. L'institution préscolaire est tout simplement considérée comme une garderie. Le manque de sérieux et de conscience professionnelle observés au niveau de certaines structures privées les conforte également dans cette conviction.

9) Le Kaolack compte nombre de *daaras*

Il existe un gigantesque réseau de *daaras*. Dans une région comptant un si grand nombre de *daaras*, beaucoup de parents y envoient leurs enfants dû à leur existence plus ancienne que les institutions préscolaires. Les *daaras* sont ainsi plus familières pour les parents.

Les programmes dispensés dans les *daaras* sont d'ordre religieux et reposent sur les préceptes du Coran. Malgré l'intérêt des parents, les conditions de vie des *talibés* sont mauvaises. Les classes ont lieu à ciel ouvert, mettant ainsi les enfants en danger en les exposant à des conditions météorologiques éprouvantes.

## 10) Coût financier plus élevé, comparé au primaire

L'éducation préscolaire est par essence plus coûteuse (par ex., le rapport éducateurs-élèves requis, les kits de jeux et les installations requises). Les coûts étant plus élevés et les subventions quasi-inexistantes, les parents doivent supporter des droits d'inscription et de scolarité élevés.

Les problèmes et contraintes sont récapitulés dans le tableau suivant.

**Tableau S.1 Problèmes et contraintes de l'éducation de la petite enfance**

Rubriques	Problèmes	Contraintes
Accès	Faible taux de préscolarisation (Sénégal 3,9% - 2003) (Kaolack 1,9% -2003 ) (Tambacounda 2,1% -2003)	Manque de sensibilisation à l'EPE Coûts élevés par rapport au primaire Réseau de Daaras
	Disparités au sein de l'éducation préscolaire	Manque d'infrastructures et d'enseignants en zone rurale
Qualité	Absence de programmes standard	Manque de ressources humaines dans l'administration du secteur de l'Education Manque de Budget (Central/Régional)
	Effectif de personnel enseignant insuffisant	Manque d'infrastructures de formation des enseignants
Gestion	Mauvaise coordination entre les agences gouvernementales	
	Capacités en planification insuffisantes/inspection insuffisantes/service régional peu opérationnel	Insuffisance des capacités des agents du MPECTP (ANCTP)
	Absence de base de données sur l'EPE	Manque de ressources humaines Budget insuffisant (Central/Régional)

Source: JICA Study Team

### 2.2.3 Problèmes et contraintes liés à la santé et à la nutrition

#### (1) Problèmes liés à la situation sanitaire de la mère et de l'enfant

- 1) Taux de mortalité infantile et taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans élevés

En 2002, le taux de mortalité infantile (TMI) atteignait respectivement jusqu'à 85 et 83 décès pour 1000 naissances au Kaolack et au Tambacounda. De la même manière, la mortalité des enfants de moins de 5 ans dans ces régions est de 197 au Kaolack et de 181 pour 1000 au Tambacounda, alors que la moyenne nationale est de 145. Ces taux sont encore plus élevés que la moyenne d'autres pays en développement.

## 2) Taux de mortalité maternelle élevé

Le taux national de mortalité maternelle (TMM) atteint jusqu'à 560 décès pour 100 000 naissances. De toute évidence, les problèmes entourant la grossesse et l'accouchement menacent la santé de l'enfant et de la mère.

## (2) Problèmes liés à la situation nutritionnelle de la mère et de l'enfant

### 1) Malnutrition et carences en micronutriments

La malnutrition est répandue chez les enfants de moins de 5 ans : Retard de croissance 19% ; Insuffisance pondérale 18%, Emaciation 8%. Le Kaolack et le Tambacounda enregistrent respectivement les plus grands nombres d'enfants âgés de moins de 5 ans touchés par une insuffisance pondérale avec 25 et 24% respectivement, alors que la moyenne nationale est de 18%. Kaolack enregistre également le plus grand nombre d'enfants de moins de 5 ans touchés par l'émaciation (14%), alors que la moyenne nationale est de 8%.

Les Troubles dus aux Déficiences en Iode (TDI), vitamine A et Fer, dont le goitre, sont largement répandus au Sénégal et dans les régions ciblées. Les TDI, dont le goitre sont très répandus en milieu rural, le pourcentage d'enfants entre 6 et 59 mois recevant un supplément en vitamine A au Kaolack et au Tambacounda est inférieur à la moyenne nationale.

## (3) Problèmes liés à la gestion

### 1) Faibles capacités institutionnelles de l'ANCTP

L'ANCTP a prévu de créer une cellule technique chargée de la nutrition et de la santé. Cette cellule sera chargée du monitoring des volets santé et nutrition des programmes de Développement de la Petite Enfance mis en oeuvre par l'ANCTP. Cependant, compte tenu du personnel et du fonctionnement restreints au niveau local actuellement, il est impossible à ladite cellule d'appuyer efficacement le personnel de la CTP.

### 2) Mauvaise coordination entre les Agences de l'Etat

Sur le plan de la santé et de la nutrition, le Ministère de la Santé et de la Prévention (devenus le MS et le MHPHA) joue un rôle majeur pour le développement de ce secteur. Cependant, la collaboration entre l'ANCTP et le MSP n'est pas assez rôdée, tant au niveau central que décentralisé. Cette collaboration repose plutôt sur des contacts personnels que sur une coordination institutionnelle.

## 2.2.4 Contraintes liés à la santé et à la nutrition

### (1) Situation sanitaire de la mère et de l'enfant peu reluisante

#### 1) Couverture vaccinale faible

Le Kaolack et le Tambacounda enregistrent les taux de couverture vaccinale les plus faibles du pays: BCG; 74% et 77%, OPV; 31% et 28%, DPT3; 33% et 39%, et rougeole 30% et 34%, respectivement. Non seulement pour les enfants mais pour les femmes enceintes aussi, le taux d'administration du vaccin antitétanique affecte aussi la mortalité infantile.

#### 2) Prévalence des maladies et inadéquation des traitements

La diarrhée et le paludisme sont les maladies les plus fréquentes tout au long de l'année dans les deux régions. En milieu rural, 9% seulement des familles se servent de moustiquaires.

#### 3) Insuffisance des infrastructures d'adduction d'eau et d'assainissement

Le taux d'accès à l'eau potable est de 51%, mais le taux d'accès à un système d'assainissement est seulement de 20% au Kaolack.

#### 4) Insuffisance des services de la santé reproductive

Le pourcentage des femmes de Kaolack et de Tambacounda recevant des soins prénataux et accouchant avec l'assistance d'un personnel de santé qualifié est en dessous de la moyenne nationale. Le pourcentage de femmes ayant bénéficié d'un supplément en vitamine A après leur accouchement au Kaolack et au Tambacounda était inférieur à la moyenne nationale.

#### 5) Faible couverture et mauvaises pratiques en matière de Planning Familial (PF)

La prévalence de la contraception chez les femmes en âge de procréer n'est que de 6% au Kaolack et au Tambacounda (la moyenne nationale est de 9%).

En outre, les femmes qui font usage du Planning Familial sont confrontées à un problème de qualité du service: manque d'équipement et de matériel, absence de personnel de surveillance sur site etc.

#### 6) Services de santé limités à l'échelle communautaire

En milieu rural, le nombre d'Agents Sanitaires Communautaires (ASC) formés et qualifiés est non seulement faible mais leurs capacités sont également limitées. Il y a un certain nombre de cases de santé en zone rurale, mais leur fonctionnement est aléatoire. Le nombre de postes de santé est insuffisant.

## **(2) Situation nutritionnelle précaire de la mère et de l'enfant**

### 1) Conditions socioéconomiques et environnementales défavorables

La prévalence de la malnutrition dans les deux régions est étroitement associée à la situation socio-économiques de la famille.

### 2) Pratiques d'alimentation inappropriées

Au Sénégal, l'allaitement maternel est très répandu. Cependant, les pratiques en termes de durée, de mode d'allaitement du nouveau-né, restent inappropriées.

## **(3) Mauvaise gestion**

### 1) La juridiction relevant de la santé et de la nutrition n'est pas clairement définie

En dépit du fait qu'une cellule santé/nutrition sera créée au sein de l'ANCTP, beaucoup d'aspects restent à définir pour le moment. Les rôles que doivent jouer l'Agence et la Cellule dans le cadre de la santé et de la nutrition de l'enfant doivent être définis et clarifiés.

### 2) Insuffisance des ressources humaines et de la coordination aux niveaux central et local

L'une des contraintes auxquelles l'ANCTP est confrontée, c'est l'insuffisance de ses ressources humaines. La Cellule Technique n'existe qu'au niveau central, de ce fait les CTP ne bénéficient pas d'un appui permanent au niveau local.

## **(4) Faible coordination avec le MSP (devenu le MS et le MPHP)**

Le secteur de la santé est le secteur le plus en avance au Sénégal, sur le plan de la coordination entre le gouvernement et les bailleurs de fonds. Cependant on note encore quelques difficultés dans la coordination entre l'ANCTP et le MSP.

## **(5) Contraintes sociales**

### 1) Alphabétisation et sensibilisation des femmes

Le taux d'alphabétisation féminine est respectivement de 14% et 22% au Kaolack et au Tambacounda, des chiffres largement en deçà de la moyenne nationale (29%). Ceci démontre que dans le cadre du renforcement de la fourniture d'informations et d'opportunités destinées aux femmes, il faut intégrer divers méthodes et services ciblant les femmes.

## 2) Aspects socio-culturels

Il existe plusieurs contraintes sociales relatives à l'attitude des gens vis-à-vis de la santé infantile et maternelle. Certaines recommandations formulées par les services sanitaires ne sont pas toujours culturellement acceptées par les populations en particulier sur la Mutilation Génitale Féminine (MGF).

**Tableau S.2 Problèmes et contraintes relatifs à la santé et à la nutrition**

Rubriques	Problèmes	Contraintes
Situation Sanitaire de la Mère et de l'Enfant	Taux de Mortalité Infantile (TMI) et Taux de Mortalité des Enfants de Moins de Cinq ans Elevés (TMM5)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible couverture vaccinale</li> <li>- Prévalence des maladies et traitement inapproprié</li> <li>- Insuffisance des infrastructures d'adduction en eau et des installations sanitaires</li> </ul>
	Taux de Mortalité Maternelle Elevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des Services de santé de la reproduction</li> <li>- Grossesse précoce</li> <li>- Accès aux services de PF limité</li> <li>- Faible qualité des services de PF</li> </ul>
Situation Nutritionnelle de la Mères et de l'Enfant	Malnutrition et carences en micronutriments	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conditions socioéconomiques défavorables</li> <li>- Pratiques alimentaires inappropriées</li> <li>- Prévalence de maladies et environnement pauvre pour les enfants</li> </ul>
Gestion	Compétences limitées du MEPCTP (ANCTP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de législation</li> <li>- Ressources humaines et coordination centrale et locale limitées</li> </ul>
	Manque de coordination avec les agences de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des infrastructures</li> <li>- Manque de ressources humaines au niveau du MSP</li> <li>- Insuffisance du budget</li> </ul>

Source: JICA Study Team

### 2.2.5 Problèmes et contraintes liés aux droits de l'enfant

Les principaux problèmes et contraintes touchant les droits de l'enfant ainsi que son milieu vital sont décrits ci-dessous.

## (1) Principaux problèmes de l'enfance

### 1) Faiblesse du taux de déclaration de naissance

La déclaration de naissance est un droit fondamental de l'enfant. Au Sénégal, 40% de la totalité des enfants âgés de moins de 6 ans ne sont pas déclarés. Le problème est encore plus grave en zone rurale (53%) qu'en milieu urbain (25%). Les taux les plus bas sont constatés à Kaolack (44%) et à Tambacounda avec 46% (la moyenne nationale est de 60,9%).

### 2) Faiblesse des liens familiaux

Les enfants issus de familles pauvres sont souvent envoyés vivre hors de la cellule familiale. Environ 4% des enfants qui ne vivent pas avec leurs parents ont moins de 5 ans, 8% ont entre 5 et 9 ans.

### 3) Discrimination ethnolinguistique

Même si la langue d'apprentissage dans l'éducation préscolaire doit être la langue principalement parlée dans la zone, les langues minoritaires sont à peine utilisées.

### 4) Discrimination fondée sur le genre

La discrimination fondée sur le genre se constate dans presque tous les aspects de la vie quotidienne. La situation est plus alarmante en milieu rural, où certaines "pratiques traditionnelles" (telles que les mutilations génitales féminines et les mariages précoces) continuent de violer les droits les plus essentiels de la femme. Dans la région de Tambacounda, l'âge moyen du mariage chez les filles est de 15,8 ans, ce qui est en dessous de l'âge légal du mariage. Les enfants-mères (15 à 18 ans) représentent 20% de toutes les mères au Kaolack et 25% au Tambacounda.

### 5) Exploitation de l'enfant par le travail

Plus du tiers des enfants sénégalais âgés de 5 à 14 ans travaille. le pourcentage d'enfants s'adonnant à des travaux est beaucoup plus élevé en milieu rural (43%) qu'en milieu urbain (27%). Kaolack enregistre l'un des taux les plus élevés dans l'industrie de l'arachide et les travaux ménagers.

### 6) Exploitation sexuelle commerciale

Bien que les statistiques ne soient pas complètement fiables, il est permis d'estimer qu'au moins 20% des femmes prostituées au Sénégal sont des mineures.



### 2.2.6 Problèmes majeurs rencontrés par les mères

Les différents problèmes suivants, que rencontrent les mères, induisent une mauvaise prise en charge de l'enfant :

	Problèmes majeurs
Foyer	Longue durée et lourdeur des tâches domestiques Habitat défavorable et insalubre (cuisine) Prise de décision limitée concernant l'économie et les affaires familiales Niveau d'instruction insuffisant à cause des mariages et grossesses précoces
Activités Economiques	Travaux agricoles pénibles Manque d'opportunités de création de revenus Faible accès à l'épargne et au crédit Marketing insuffisant des produits agricoles et produits artisanaux
Communauté	Faible accès aux ressources villageoises Faible accès à la prise de décisions au sein de la communauté Manque de sensibilisation de la communauté aux besoins et valeurs des femmes

### 2.2.7 Contraintes identifiées

1) Incompatibilité des traités relatifs à l'enfance

Une bonne partie de la législation nationale en vigueur en rapport avec l'enfance demeure incompatible avec la Convention sur les droits de l'enfant

2) Absence de démarcation dans les responsabilités

Il n'y a pas de démarcation dans les responsabilités des Ministères concernés par rapport aux droits des enfants.

3) Absence d'institution de protection

Il n'existe aucune institution spécialisée pour recevoir et traiter les revendications des enfants.

4) Absence de programmes spécifiques pour les enfants vulnérables

Les programmes relatifs aux enfants restent presque exclusivement concentrés sur les enfants "normaux", sans guère accorder d'intérêt aux enfants vulnérables.

5) Absence de coordination entre le gouvernement et les bailleurs du fonds

6) Absence de système de monitoring et d'évaluation

Il n'existe ni système de monitoring ou d'évaluation des programmes et actions dédiés aux enfants à risque, ni systématisation des expériences.

**Tableau S.3 Problèmes et contraintes touchant les droits de l'enfant**

Rubriques	Problèmes	Contraintes
<b>Enfants</b>  <i>(Cette rubrique est subdivisée en sous-rubriques relatives à l'accès, la qualité et la gestion)</i>	Faible taux de déclaration des naissances (Sénégal 60,9%, Kaolack 44,4%, Tambacounda 46,2%) Faibles liens familiaux Discrimination en fonction du groupe ethnique/langue ou genre Maltraitance des enfants Exploitation des enfants Enfants en conflit avec la loi	a) ) Législation - Incompatibilité des traités liés à l'enfance - Absence de clarté dans la délimitation des responsabilités - Situation irrégulière et approche répressive b) Institution, Organisation et Gestion - Manque d'infrastructures de protection institutionnelle - Absence de programmes spécifiques pour enfants à risque - Manque de coordination au sein du gouvernement/activités des bailleurs - Absence de système de monitoring & évaluation - Manque de système de prévention & réhabilitation c) Ressources - Manque de données et de recherches - Manque de personnel qualifié - Manque d'infrastructures - Insuffisance des finances publiques d) Aspects Sociaux - Manque de sensibilisation - Prévalence des préjugés et des prétendues "valeurs culturelles"
<b>Mères/Pères</b>	Conditions de vie précaires et difficiles en milieu rural  Inégalité des genres au sein de la société	- Contraintes au niveau du ménage (manque de compréhension du mari, de la famille, des parents) - Contraintes au niveau des activités économiques (opportunités génératrices de revenu limitées) - Contraintes au niveau de la communauté (manque de compréhension des acteurs au sein de la communauté)

Source: JICA Study Team

### 2.3 Institutions relatives aux CTP et au développement de la petite enfance

En juillet 2004, 173 CTP étaient exploitées au Sénégal. En outre, certaines d'entre elles ont commencé à être exploitées sans attendre la fin des travaux. Ce phénomène témoigne du fait que la demande sociale en institutions de la petite enfance est forte

Comme examiné dans 2.2 "Situation actuelle de l'éducation préscolaire, de la santé et de la nutrition au Kaolack et au Tambacounda", Tableau S.4 compare des Institutions de la Petite Enfance au Sénégal. Il convient de noter que certaines d'entre elles tendent à opter pour une approche holistique. Il apparaît cependant que les CTP soient appropriées au titre d'institutions de développement de la petite enfance. L'une des

fonctions importantes du développement de la petite enfance est d'améliorer les soins de la petite enfance et l'éducation des enfants vulnérables ; les CTP situées en milieu rural contribuent à améliorer l'accès. De la même manière, le préambule de la NPIECD admet que les gens de bonne volonté et le gouvernement ne sauraient à eux seuls résoudre toutes les tâches relevant du développement de la petite enfance. Il importe donc d'appliquer autant que faire se peut l'approche participative. Les CTP exploitées à l'aide d'initiatives communautaires sont ainsi une option durable.

Le Département de l'Éducation Préscolaire du Ministère de l'Éducation (ME) a également examiné les diverses alternatives permettant d'améliorer l'accès et la qualité de l'éducation préscolaire. Ces alternatives sont 1) la construction de cases communautaires, 2) l'éducation préscolaire basée sur des blocs d'écoles primaires, 3) l'éducation des mères, et 4) la construction de cases des tout-petits. Suite à cet examen, le ME, organe administratif national en charge de l'éducation préscolaire appuie désormais le concept des CTP.

Tableau S.4 Institutions de la petite enfance au Sénégal

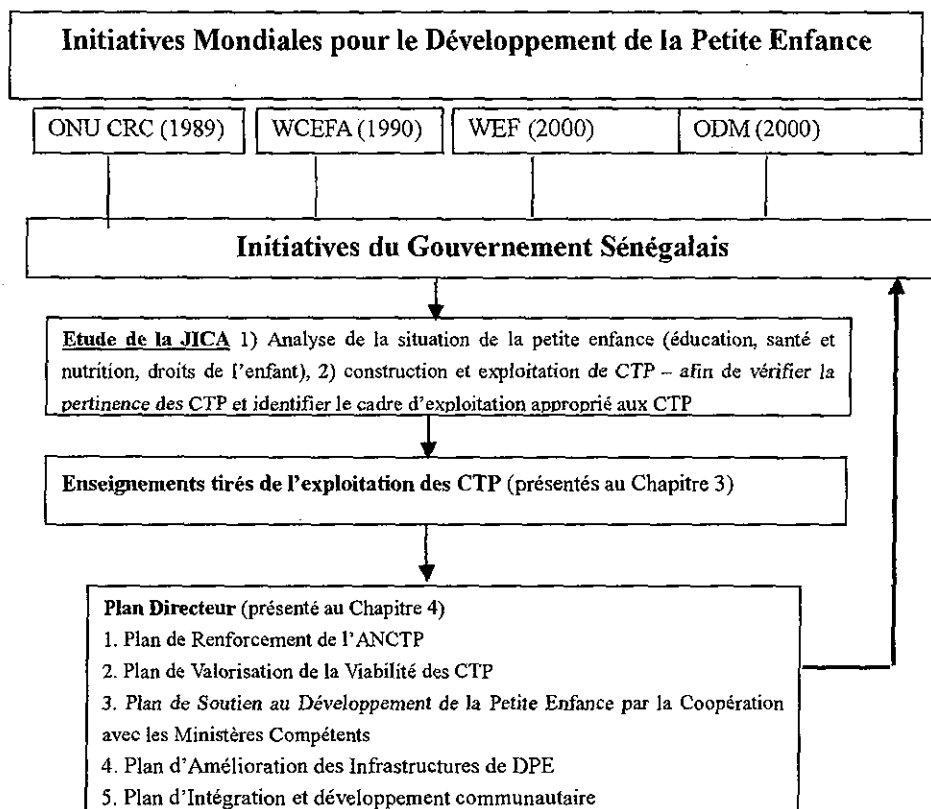
	Mission	Conception	Constructio nt	Exploitation	Siruc. de tarification	Bénéficiaires	Observations
CTP (dont les CTP construites dans le cadre du Projet Pilote de la JICA)	Contribuer au développement de la petite enfance par une approche intégrée de l'éducation, de la santé et de la nutrition	Pour raisons de sécurité et d'hygiène, la salle des mères est séparée de la salle de classe	Gouverne nt	Collectivité (comité de gestion)	Les frais d'exploitation sont recouverts auprès des usagers (droits d'inscription et droits de scolarité mensuels) (1000 à 2500FCFA)	Enfants de 0 à 6 ans en milieu rural, les enfants de 2 ans Mères Collectivité	La participation de la communauté est essentielle. Contribue à améliorer l'accès.
Jardins d'enfants	Préparer à l'éducation primaire	Bien équipés (dotes d'une salle de classe et d'une salle de jeux)	Secteur privé	Secteur privé	L'ensemble des coûts est couvert par les usagers (droits d'inscription et droits de scolarité mensuels) (20 000FCFA et plus)	Enfants de 3 à 6 ans en milieu urbain Mères	Situé en zone urbaine. L'accès est limité.
Ecoles maternelles	Garde d'enfants	Relativement bien équipés	Gouverne nt /Secteur privé	Gouvernement/ Secteur privé	Les parents paient les salaires des gardes de sécurité et du personnel de fonction	Enfants de 3 à 6 ans	
Gardières	Garde d'enfants	Variable	Collectivité	Collectivité	Coûts recouverts auprès des usagers	Enfants de 0 à 6 ans	
Cases communau- taires	Similaires aux CTP mais de qualité moindre	Mal équipées	Collectivité	Collectivité (comité de gestion)	Coûts recouverts auprès des usagers 500 à 1000FCFA	Enfants de 2 à 6 ans en milieu rural	Construites suivant une structure provisoire. Les ONG et autres partenaires au développement fournissent une assistance.
Daaras	Enseignement du Coran	Divers types (Certains s'apparentent à une école primaire, dans d'autres Daaras, les enfants apprennent en plein air)	Privé	Privé	Gratuit	Enfants de 3 ans et plus	

## **2.4 Vers le Plan Directeur JICA du développement de la petite enfance**

La relation entre les initiatives mondiales, les initiatives du Gouvernement sénégalais et le Plan Directeur de la JICA est résumée ci-après. Le Gouvernement promeut les CTP au titre d'instrument adapté à la promotion du développement de la petite enfance. L'Etude de la JICA a dans un premier temps effectué une analyse de la situation de la petite enfance, de l'éducation, de la santé et de la nutrition et des droits de l'enfant. Le Projet Pilote a été mis en œuvre en vue de vérifier si les CTP étaient appropriées en tant qu'instrument de développement de la petite enfance. Dans un deuxième temps, l'Etude a tenté de présenter les moyens adaptés à l'exploitation des CTP. Quatre CTP ont ainsi été construites au Kaolack et au Tambacounda et exploitées dans l'optique des deux objectifs susmentionnés. Les enseignements tirés du Projet Pilote sont décrits au Chapitre 3.

Le Plan Directeur a été formulé afin d'appuyer les initiatives du Gouvernement sénégalais à l'issue de l'analyse de la situation et de la mise en œuvre du Projet Pilote. Ce Plan Directeur comporte cinq types de programmes de développement de la petite enfance : 1) Plan de Renforcement de l'ANCTP, 2) Plan de Valorisation de la Viabilité des CTP, 3) Plan de Soutien au Développement de la Petite Enfance par la Coopération avec les Ministères Compétents, 4) Plan d'Amélioration des Infrastructures de Développement de la Petite Enfance et 5) Plan d'Intégration et développement Communautaire. L'interaction entre les initiatives mondiales, celles du Gouvernement du Sénégal et l'Etude de la JICA est présentée dans la Figure S.4 en page suivante.

Figure S.4 Initiatives du Gouvernement sénégalais et étude de la JICA



## CHAPITRE 3 MISE EN ŒUVRE DES CTP ET DU PROJET PILOTE

### 3.1 Arrière-plan et objectifs du projet pilote

Abdoulaye Wade est devenu Président du Sénégal en 2000. Priorité a été donnée à la petite enfance. Le concept de Case des Tout-Petits (CTP) a été introduit par le Président du Sénégal qui a placé le développement de la petite enfance en tête des priorités nationales. Puis une assistance technique de la part du Gouvernement japonaise a été demandée. En réponse fut démarrée en décembre 2001 l'Etude de la JICA pour l'amélioration de l'environnement de la petite enfance.

Quelques CTP avaient déjà été construites par le Taiwan et autres agences lorsque la *Study team* a entamé ses travaux sur place au Sénégal. La plupart de ces CTP, cependant, ne fonctionnaient pas de manière satisfaisante.

Le Projet Pilote a été mis en oeuvre dans l'optique des objectifs suivants:

- 1) Vérifier la pertinence des CTP dans le contexte des initiatives prises par le Gouvernement sénégalais en faveur du développement de la petite enfance;
- 2) Analyser et mettre au point les conditions nécessaires à une exploitation durable des CTP; et
- 3) Tirer les enseignements du Projet Pilote et incorporer les résultats dans le Plan Directeur

En vue des objectifs susmentionnés, le Projet Pilote comporte la construction et l'exploitation de quatre CTP, deux dans la région de Kaolack et deux dans la région de Tambacounda. Deux CTP ont été construites dans chaque région afin d'expérimenter leurs viabilité en fonction de leur emplacement géographique, l'une en milieu urbain et l'autre en milieu rural.

### 3.2 Concept de CTP de la JICA

Les concepts de base de la CTP, mis en oeuvre dans le cadre de la présente étude sont récapitulés ci-dessous et font l'objet d'une présentation en Figure S.5.

#### (1) Une approche holistique

Pour le développement de la petite enfance, une approche holistique doit être mise en oeuvre en mettant l'accent sur l'éducation, la santé et la nutrition. Outre l'éducation préscolaire au niveau de la CTP, la santé et la nutrition de la mère et de l'enfant sont aussi des thèmes importants. Dans cet objectif, le contenu de l'étude a été examiné et le

matériel de formation nécessaire aux animateurs a été préparé par le personnel homologue en collaboration avec les autres ministères. Les mères des enfants fréquentant une CTP ont été invitées à un cours s'adressant aux mères, où des recommandations sur la santé de la mère et de l'enfant ont été prodiguées par le personnel du dispensaire ou du poste de santé de la localité. Des vidéos sur la vaccination ou la prise en charge sanitaire ont également été présentés à la communauté à travers les projections du ciné-bus; il s'agit d'une Land-cruiser équipée de matériel de projection cinématographique fourni par la JICA qui s'est rendue sur le site de chaque CTP dans le cadre de la tournée de projections.

### **(2) Conception basée sur des locaux polyvalents**

La conception de la CTP-JICA a été préparée avec le concours du personnel homologue à l'issue d'un examen des conceptions existantes. Le plan adopté comporte deux bâtiments, notamment un bâtiment hexagonal abritant les salles de classe et la salle des maîtres et un bâtiment rectangulaire abritant la salle polyvalente et l'infirmerie. La sécurité des enfants a été dûment prise en compte, dans la conception de la rampe d'accès et des fenêtres tandis que les sanitaires ont été placés loin des salles de classe. Ce qui fait la particularité de la CTP-JICA, c'est la mise en place d'une salle polyvalente qui peut accueillir la classe des mères mais également les activités communautaires.

### **(3) Participation et gestion communautaires actives**

La mise en oeuvre du Projet JICA de CTP prévoit la participation active de la communauté depuis la planification jusqu'à la mise en fonctionnement, en passant par la construction. En particulier, dès la phase d'exploitation, l'ensemble des responsabilités a été transféré à la communauté locale.

Afin de superviser l'exploitation et la gestion des CTP, un Comité de Supervision et un Comité de Gestion ont été respectivement mis en place avec l'implication des leaders communautaires et des personnes ressources. Les animateurs et mères assistantes des CTP-JICA ont également été recrutés au sein de la communauté. A l'issue d'une formation organisée par l'Etat, les animateurs et les mères assistantes exploitent les CTP sous le contrôle du Comité de Gestion.

Les grands-mères issus de la communauté ont également été sollicités pour venir en appoint aux animateurs et mères-assistantes et enseigner la culture traditionnelle aux enfants. Un autre type de participation communautaire s'est opéré à travers des micro-projets en vue de générer des revenus. Divers micro-projets ont ainsi été initiés par la communauté, autour de la CTP, dans le but de générer des revenus et soutenir le

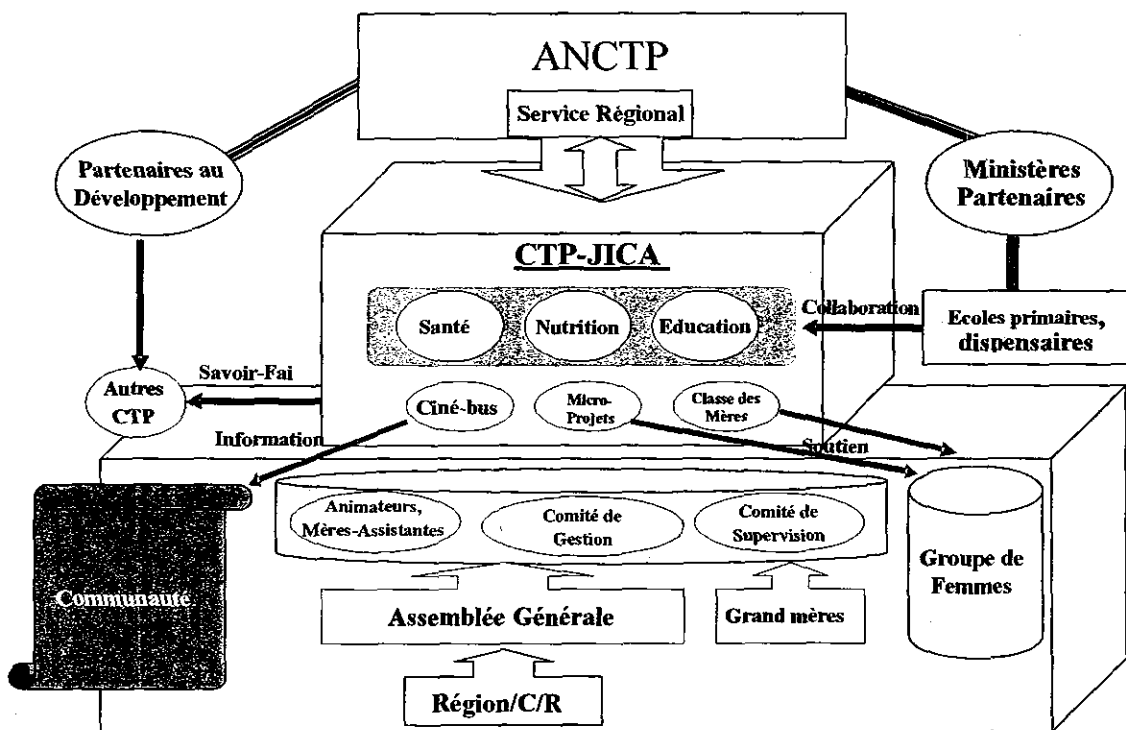


fonctionnement des CTP.

**(4) Auto-suffisance dans un contexte de coopération avec les bailleurs et les services régionaux**

Après la construction, la responsabilité de l'exploitation et de l'entretien des CTP en incombent, en principe, à la communauté. La viabilité financière des CTP repose au premier plan sur les droits d'inscription et les droits de scolarité mensuels recouvrés auprès des parents des enfants. Les recettes issues des micro-projets sont considérées comme des revenus subsidiaires destinés à renforcer la viabilité des CTP et promouvoir des activités créatrices de revenus, notamment séances de lutte, soirées dansantes. La collaboration avec d'autres bailleurs comme l'UNICEF et l'UNESCO contribue également à la viabilité des CTP, au même titre que les subventions spéciales accordées par les autorités régionales ou communautaires.

Figure S.5 Concept de CTP de la JICA



### 3.3 Conception du Projet Pilote

#### 3.3.1 Flux de la mise en oeuvre du Projet Pilote

Le Projet Pilote a été mis en oeuvre comme décrit ci-dessous et comme indiqué en Figure S.6.

##### (1) Formation

Préparation du matériel de formation, formation des animateurs et mères-assistantes et des membres du Comité de Gestion.

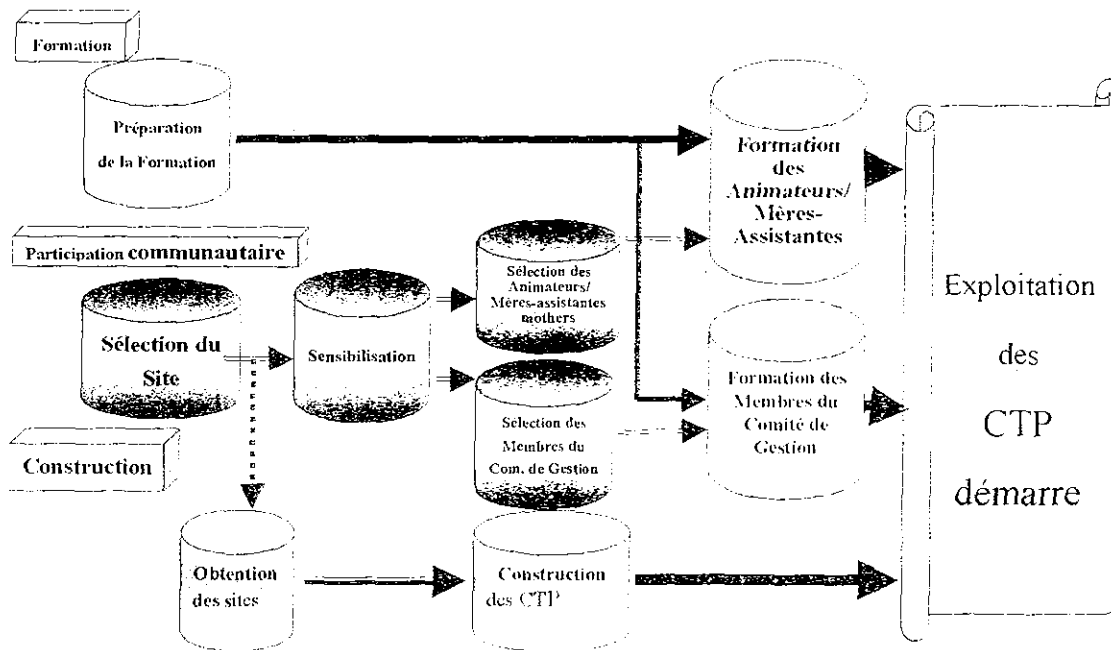
##### (2) Participation de la communauté

Le site de construction a été sélectionné en prenant conseil auprès des pouvoirs locaux et de la communauté. Un atelier de sensibilisation a été organisé à l'intention de la population locale. Les animateurs/mères-assistantes et membres du Comité de Gestion ont été sélectionnés au sein de la communauté locale.

##### (3) Construction

Les CTP ont été construites par des entrepreneurs locaux.

Figure S.6 Flux de la mise en oeuvre du Projet Pilote



#### 3.3.2 Choix des sites envisageables

Le choix des sites envisageables a été effectué de façon consensuelle avec les communautés de base, selon la procédure ci-dessous.

## (1) Mise à disposition des terrains devant abriter les CTP

### 1) Zones urbaines

L'acquisition des sites proposés pour la construction des CTP en milieu urbain a nécessité une présentation du Projet Pilote au gouverneur et à la préfecture en vue d'obtenir leur autorisation. La JICA Study Team et le personnel homologue se sont ensuite adressés aux services de l'URBANISME et du CADASTRE, qui régissent les terrains urbains.

### 2) Zones rurales

Avant de rencontrer les autorités concernées, la JICA Study Team a choisi par anticipation des villages dont les comités de forage fonctionnent bien, sachant qu'ils ont déjà les compétences gestionnaires nécessaires.

## (2) Critères de sélection

A la suite d'une concertation avec le MFPE (ANCTP) les critères suivants ont été proposés pour la sélection des sites :

- 1) Infrastructures disponibles – approvisionnement en eau, centre de santé ou case de santé, écoles primaires à proximité.
- 2) Participation locale - présence d'une association dynamique ayant au moins 2 à 3 ans d'expérience
- 3) Accessibilité géographique (route praticable en toute saison)
- 4) Acquisition d'un terrain et emplacement du site - Disponibilité d'un terrain public, disponibilité d'un terrain de 1 000 m<sup>2</sup> ou plus qui ne fasse l'objet d'aucun litige (par ex. rétablissement)

## (3) Sites proposés

A partir de l'analyse ci-dessus, les sites proposés pour les CTP ont été déterminés.

Tableau S.5 Sites sélectionnés pour le Projet Pilote

	Région	Urbain/Rural	Distance de la ville la plus proche
Touba Kaolack (commune)	Kaolack	Zone urbaine	Dans la ville de Kaolack
Sagna (village)	Kaolack	Zone rurale	A 18 km de Kaffrine
Camp Navetane (commune)	Tambacounda	Zone urbaine	Dans la ville de Tambacounda
Sinthiou Malem (village)	Tambacounda	Zone rurale	A 25 km de Tambacounda

Source: JICA Study Team

### **Encadré 1 Aspects supplémentaires pris en compte dans la sélection des sites**

Pour sélectionner les sites du Projet, la JICA Study team a tenu compte des aspects suivants :

- ① **Touba Kaolack**
  - Le leader du groupe de femmes existant ainsi que d'autres villageoises ont fait part d'un grand intérêt pour le Projet.
  - L'ONG exploitant un jardin d'enfants public a apporté un soutien important.
  - Le principal de l'école primaire avoisinante et les infirmières du dispensaire ont activement collaboré au Projet.
- ② **Sagna**
  - A travers l'exploitation des installations d'alimentation en eau construites avec la collaboration de la JICA, la communauté a déjà accumulé le savoir-faire nécessaire à la systématisation de l'exploitation.
  - L'ensemble du village, y compris le chef du village, a une grande confiance dans le Japon.
  - Le principal de l'école primaire avoisinante a fait preuve d'une collaboration active.
- ③ **Camp Navetane.**
  - Le leader du groupe de femmes a fait preuve de beaucoup de zèle à l'égard du Projet et les activités du groupe de femmes ont été dynamiques.
  - L'association des handicapés s'est montrée très coopérante avec le Projet.
  - La collaboration du Gouverneur a été très active.
- ④ **Sintiou Maleme**
  - La structure des groupes ethniques est plus diversifiée que dans les autres sites.
  - Il a été considéré que le rapport hommes-femmes mais aussi le rapport entre les groupes ethniques admettait les enfants.
  - Le principal de l'école primaire avoisinante et les infirmières du dispensaire ont activement collaboré au Projet.

### **3.3.3 Ateliers participatifs et sensibilisation**

Les dialogues avec les populations qui ont eu lieu au cours des ateliers et activités de sensibilisation ont été les activités les plus importantes pour l'exploitation réussie des CTP.

Dans la présente Etude, des ateliers participatifs ont été menés à deux reprises sur chaque site. Les objectifs des ateliers étaient les suivants:

- 1) Explication des fonctions d'une CTP;
- 2) Explication de la tarification de la CTP et confirmation de leur compréhension de cette tarification; et
- 3) Discussions sur les CTP et confirmation des résultats

A ce stade, il s'agissait de clarifier le rôle de la CTP pour la population, d'organiser le partage des coûts avec l'Etat, de discuter du site envisageable pour le Projet et d'obtenir l'assentiment de la population.

Les ateliers ont été filmés en vidéo, afin de les utiliser ultérieurement comme matériel didactique.

**Encadré 2 L'avenir des enfants est aussi important que l'eau**

Dès le début du Projet, il a été considéré que l'exploitation durable des CTP dépendait de la participation de la communauté mais la mise en place d'un système consistant à recouvrer les coûts d'exploitation d'une CTP auprès de la population n'est pas chose aisée. La JICA Study Team, en présentant l'exemple de l'alimentation en eau, a tenté de faire comprendre la population lors des activités de sensibilisation au système de gestion de base.

Au Sénégal, les installations d'alimentation en eau en milieu rural sont exploitées par le Comité de Gestion de l'Eau dont les membres sont choisis parmi la collectivité. Le Comité collecte les droits auprès de la collectivité et les utilise pour la gestion et l'entretien. Si la collectivité saisit l'importance de la CTP comme ils le font pour l'eau, les droits peuvent être recouverts de manière satisfaisante et les CTP correctement exploitées.

Le fait que les CTP aient jusqu'à présent bien fonctionné prouve que nos efforts de sensibilisation en partant de cet exemple ont été récompensés et se sont avérés très utiles pour motiver la population.

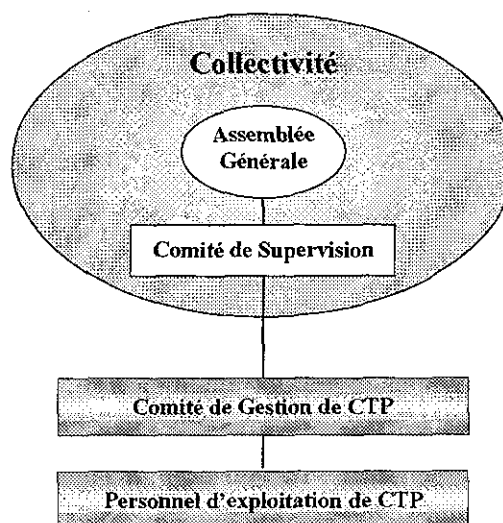
### 3.3.4 Organes de mise en œuvre

#### (1) Organes de mise en œuvre

Le développement durable des Cases des Tout-Petits nécessite obligatoirement des organes appropriés à leur gestion. En principe, les coûts d'exploitation des CTP sont supportés par la population. Une étroite coopération entre la CTP et la collectivité locale sera donc un facteur déterminant pour sa gestion durable.

A cet effet, la JICA Study Team a proposé la mise en place d'organes communautaires chargés d'exploiter les CTP comme indiqué en Figure S.7. Pour sélectionner les membres du comité de gestion et les autres personnes impliquées, les aspects comme le genre, les groupes ethniques et l'âge ont été pris en compte afin d'équilibrer la répartition des membres.

Figure S.7 Organigramme d'une CTP



## **(2) Formation du Comité de Gestion**

Un Guide de Fonctionnement du Comité de Gestion a été élaboré afin de familiariser les membres du Comité avec l'administration organisée. Ce Guide a été utilisé lorsque le personnel homologue a dispensé un cours d'initiation aux membres du Comité.

Du matériel didactique a également été préparé pour aider les membres du Comité de Gestion et le personnel homologue. Une vidéo a en outre été réalisée pour faciliter l'apprentissage du C/G.

### **3.3.5 Structure des coûts**

Les principes de base du financement et de l'exploitation des CTP pourraient se présenter comme suit :

- Le financement de la construction, de l'aménagement et de l'équipement minimum des CTP est pris en charge par l'Etat.
- Les coûts de fonctionnement sont pris en charge par les participants locaux.

Sur la base des principes ci-dessus, les droits collectés auprès des parents ont été estimés en tenant compte des facteurs suivants: coûts d'exploitation de la CTP, dont l'électricité, l'eau, les fournitures et les salaires du personnel, mais également le pouvoir d'achat des populations locales.

A Sagna, il a été proposé qu'une partie des droits de scolarisation soient réglés en nature à raison de 50 kg de mil par an. Cette modalité de paiement a été considérée comme étant appropriée à une exploitation durable de la CTP.

La structure de tarification proposée pour chaque CTP est résumée comme suit:.

**Tableau S.6 Structure de tarification des CTP**

(FCFA)

	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navetane	Shintiou Maleme
<b>Droits d'inscription/an: en espèces</b>				
0 à 2 ans	500	-	-	-
(20 enfants)	10 000	-	-	-
3 à 6 ans	2 500	500	1 000	500
(60 enfants)	150 000	30 000	60 000	30 000
<b>Total/an</b>	<b>160 000</b>	<b>30 000</b>	<b>60 000</b>	<b>30 000</b>
<b>Droits de scolarisation d'un enfant/mois : en espèces</b>				
0 à 2 ans	500	-	-	-
(20 enfants)	10 000	-	-	-
3 à 6 ans	1 000	500	2 000	1 000
(60 enfants)	60 000	30 000	120 000	60 000
En nature:	-	50 kg de mil /an équivalent à 750 000 FCFA 62 500/mois	-	-
<b>Total/mois</b>	<b>70 000</b>	<b>92 500</b>	<b>120 000</b>	<b>60 000</b>
<b>Total/an</b>	<b>700 000</b>	<b>925 000</b>	<b>1 200 000</b>	<b>600 000</b>
<b>Revenu global/an</b>	<b>860 000</b>	<b>955 000</b>	<b>1 260 000</b>	<b>630 000</b>

Source: JICA Study Team

### 3.3.6 Recrutement du personnel

Deux animateurs et deux mères-assistantes ainsi que des grands-mères/grands-pères ont été recrutés au niveau de chaque CTP. Le personnel de la CTP a été recruté au sein de la population locale, en principe au niveau du quartier ou du village d'accueil de la CTP, selon son emplacement. L'objectif principal visé à cet effet était d'impliquer les populations locales dans l'exploitation et la gestion des infrastructures, mais aussi d'offrir des opportunités d'emploi.

### 3.3.7 Curriculum/matériel didactique et formation

#### (1) Manuels techniques

Pour la formation des animateurs et mères-assistantes, les trois manuels techniques ci-dessous ont été élaborés.

- Guide de Discipline de Vie
- Approche Communautaire
- Personnel Handicapé

#### (2) Formation des animateurs et mères-assistantes

Le programme de formation a été élaboré en tenant compte des aptitudes des stagiaires et de la durée du stage qui est de deux mois. Les composantes de base du programme de

formation sont indiquées dans le Tableau S.7 :

**Tableau S.7 Composantes du programme de formation**

	Heures
Politique de Fonctionnement de la CTP, Règlement, Fiches de Programme et Evaluation	70
Gymnastique, Jeux	21
Education	16
Santé	21
Nutrition	13
Droits de l'enfant	10
Visite sur site (école primaire)	65
Visite sur site (autres)	10
Autres	14
Total	240

Source: JICA Study Team

**Encadré 3 Formation efficace par la vie en communauté**

Dans le Projet Pilote, trois différents types de formation ont été opérés, à savoir la formation initiale, la formation complémentaire et les réunions d'échange.

Sachant que la formation initiale durait 45 jours et impliquait la vie en communauté des participants, des inquiétudes et autres problèmes ont émergé.

Cependant, une fois ces difficultés surmontées, les stagiaires sont devenus comme une famille et une relation leur permettant de travailler ensemble et de s'entraider a pu s'établir.

Même si elle porte le nom de "formation," il y a une grande différence entre une formation dans laquelle les participants rentrent chez eux et celle où ils vivent ensemble. Dans cette dernière, les participants peuvent, non seulement durant les heures de classe mais aussi en dehors, discuter de ce qu'ils ont appris en cours et enrichir leur compréhension. Lors d'autres formations, ce dernier type pourra servir de base dans la mesure où on peut pleinement escompter des répercussions chez les participants.

### 3.3.8 Conception des locaux des CTP

La conception des locaux comprend la construction de deux édifices suivant les principes suivants :

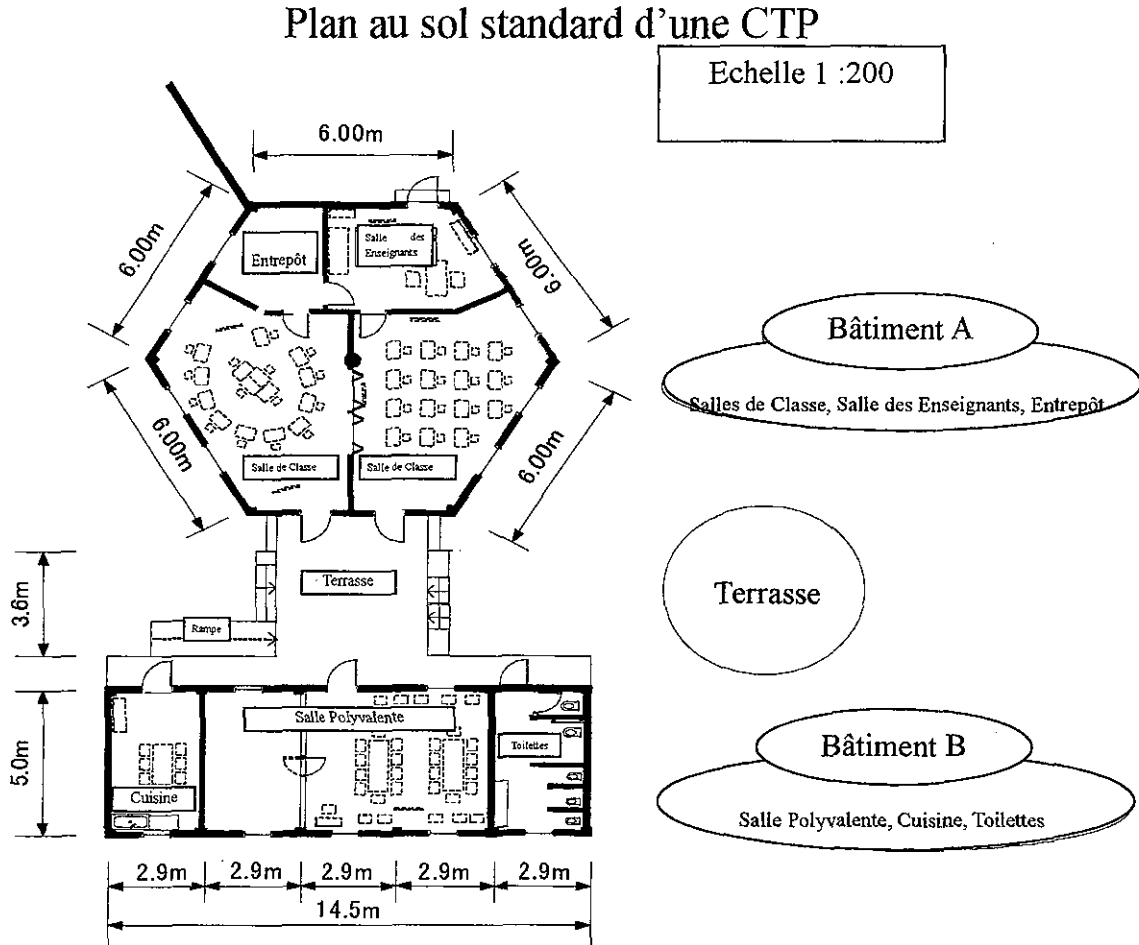
- Abriter une salle polyvalente et une cuisine en sus de la salle de classe
- Séparer la salle de classe des toilettes
- Aménager un toit-terrasse entre les deux bâtiments
- Prévoir une rampe pour permettre l'accès aux enfants handicapés

Ces caractéristiques divergent de la CTP antérieure à celle de la JICA. A Sagna, il n'y avait aucun poste de santé à proximité. La conception de la CTP de Sagna comportait donc une salle de soins sanitaires. En outre, le contrat avait été attribué à des entrepreneurs locaux en vue d'assurer un meilleur entretien des installations et bâtiments.



Le plan typique d'une CTP est indiqué en Figure S.8

Figure S.8 Configuration et plan au sol d'une CTP



#### Encadré 4 Prise en compte des handicapés dans la conception de la CTP

Le dirigeant de l'association des handicapés, M. Sane, a écouté avec intérêt la présentation de la JICA Study Team. A l'issue de la présentation, il est venu voir la JICA Study Team et a demandé "Pouvons-nous, handicapés, travailler au Projet?" L'homologue a répondu, "Les ministères compétents n'ont pas tenu compte des handicaps mais nous aimerions les inclure dans le Projet." Suite à cette observation, la Study Team a commencé à travailler sur le Projet en collaboration avec l'association des handicapés.

Bien que le processus de conception des CTP était déjà entamé, la Study Team a décidé de la modifier pour la rendre accessible à tous en réponse à la demande des handicapés.

Outre la conception de la CTP, il a été considéré que les animateurs et mères-assistantes de la CTP devaient aussi avoir les connaissances minimales nécessaires permettant de travailler avec des handicapés. A cet effet, la Study Team a élaboré un guide du travail avec les handicapés et a dispensé une formation à laquelle M. Sane a été invité.

Ce type d'efforts visant à intégrer les handicapés est uniquement appliqué dans les CTP de la JICA. Ce modèle de CTP-JICA devrait aussi être étendu aux autres CTP.

### 3.3.9 Micro-projet et Ciné-bus

#### (1) Micro-projet

Les principaux objectifs visés à travers la mise en œuvre des micro-projets sont résumés ci-dessous :

- Rendre la CTP plus attrayante et plus facile d'accès pour les populations locales, en particulier pour générer des revenus;
- Accroître les opportunités génératrices de revenus pour les populations locales et augmenter la viabilité financière de la CTP, et
- Donner aux enfants l'opportunité de recevoir une éducation pratique.

Les trois activités suivantes ont été proposées comme projets envisageables, compte tenu des limites budgétaires et spatiales de la CTP.

**Tableau S.8 Projets proposés dans le cadre du Micro-projet**

	1er	2ème
Touba Kaolack	Teinture	Couture
Sagna	Moulin à farine	
Camp Navetane	Teinture	Couture
Shinthiou Maleme	Teinture	Couture

Source: JICA Study Team

#### **Encadré 5 Effets des micro-projets**

Sur chaque site ont été mis en oeuvre des micro-projets afin de soutenir les coûts d'exploitation de la CTP.

Le moulin à farine a été attribué à Sagna et fonctionne de manière satisfaisante depuis le début. Les profits de ce micro-projet contribuent remarquablement à l'exploitation de la CTP.

Le succès du micro-projet de Sagna réside dans le fait qu'ayant déjà échoué une fois, et ils ont su tirer profit de cette expérience.

En revanche, les trois autres sites ont choisi la teinture et la couture pour leur micro-projet. Si la Study Team a alloué le matériel et équipement de teinture et couture, l'équipe n'a pas été en mesure de créer un plan commercial. Les femmes qui y ont participé ont cependant reconnu que l'arithmétique était indispensable pour exploiter une affaire. Les femmes ont alors organisé une classe d'alphabétisation dans la salle de classe de la CTP une fois les enfants rentrés à la maison. Ce fut un effet positif inattendu du Projet.

En dehors de la classe des mères, le fait que les femmes aient commencé à utiliser la CTP comme lieu de rassemblement témoigne d'un bon démarrage pour le développement de la communauté.

#### (2) Exploitation du Ciné-bus

Les principaux objectifs d'introduire le ciné-bus sont les suivants:

- Sensibiliser d'autant les populations locales par rapport aux objectifs des activités de la CTP et de son programme;

- Communiquer aux populations locales les informations fondamentales relatives à des sous-secteurs tels que l'éducation préscolaire, la santé, la nutrition et les droits de l'enfant, et
- Promouvoir la participation rurale aux CTP.

Le Ciné-bus, constitué d'une land-cruiser équipée de matériel de projection fourni par la JICA, s'est rendu au niveau du site de chaque CTP pour faire une tournée de projections.

Les programmes vidéo ci-dessous ont été présentés.

- Activités de la CTP japonaise (vidéo réalisée par la JICA study team).
- Education à la santé, l'hygiène et la nutrition (réalisée par des ONG, l'UNICEF, etc.)
- Environnement des droits de l'enfant (réalisée par des ONG, l'UNICEF, etc.) ;
- Présentation de la culture japonaise

#### **Encadré 6 Le jour du Ciné-bus**

Pendant le monitoring du Projet-Pilote, la Study Team a exploité le Ciné-bus qui a été accueilli avec enthousiasme. En particulier à Sagna, la population s'est déplacée du village voisin pour voir les films, les distractions en soirée étant peu nombreuses dans cette région. De plus, Sagna est situé le long de la route principale. Cette situation permet aux routiers d'arrêter leurs véhicules et de regarder le film.

Cela dit, il ne s'agissait pas uniquement d'une séance de cinéma. La Study Team a consenti beaucoup d'efforts afin de répondre aux attentes de la population. Par exemple, au début du Projet, la plupart des vidéos de sensibilisation étaient pour la plupart enregistrées en français. Sachant que rares sont ceux qui comprennent le français en milieu rural, l'équipe s'est efforcée de trouver des vidéos enregistrées en langue locale. Afin d'attirer autant de spectateurs que possible, l'équipe a visionné une comédie très populaire au Sénégal avant de projeter les vidéos de sensibilisation.

En ville, beaucoup de familles disposent d'un téléviseur. S'il y a une bonne émission à la télé, la population ne se déplace pas pour venir voir les vidéos. C'est pourquoi il nous a fallu choisir judicieusement notre jour d'exploitation du ciné-bus.

Bien que nous l'appelions "Service de Ciné-Bus" en un seul mot, le service proprement dit devrait être flexible de manière à pouvoir répondre aux conditions et aux besoins du site.

### **3.4 Exploitation des CTP et monitoring**

#### **3.4.1 Objectifs du monitoring**

L'exploitation des CTP a démarré en novembre 2002. Les études de monitoring ont démarré avec les objectifs suivants :

- Evaluer les conditions d'exploitation des CTP et identifier les problèmes, notamment le dispositif organisationnel mis en place, afin de fournir une aide efficace et assurer une plus grande viabilité des CTP;
- Evaluer l'impact des CTP sur les enfants, leurs familles et les populations locales et prendre des mesures correctives si nécessaire ; et
- Elaborer un plan plus réaliste dans le Rapport Final, par l'intégration de mesures

d'amélioration et des leçons tirées du monitoring.

**Encadré 7 Activités du Groupe de Femmes destinées à soutenir l'exploitation des CTP**

Si les CTP continuent à fonctionner, certaines, notamment en zone rurale, connaissent une situation financière difficile. Il est cependant surprenant de constater qu'au Sénégal, les CTP fonctionnent sans le soutien de l'Etat alors que la gestion des jardins d'enfants et écoles maternelles fait l'objet, au Japon, d'une aide de l'Etat.

Sur les quatre sites du Projet, Sintiou Maleme est le premier à avoir lancé une activité visant à générer les coûts d'exploitation des CTP. La comptable du Comité de gestion a organisé une compétition de lutte féminine et a ainsi recueilli les droits d'inscription. A vrai dire, cette comptable aime la lutte et c'est elle qui a remporté la compétition et reçu le prix.

Ce type d'activité a été rapporté lors de la réunion d'échange, qui se tient tous les six mois et rassemble l'ensemble des animateurs et mères-assistantes, où les expériences acquises sur un site sont répercutées sur les autres sites.

### 3.4.2 Bilan d'exploitation des CTP et résultats du monitoring

#### (1) La première année

##### 1) Bilan d'exploitation

La première année de fonctionnement des 4 CTP a couvert la période de novembre 2002 à janvier 2003.

Les principales conclusions des études de monitoring, concernant la première année d'exploitation sont récapitulées ci-dessous.

##### a) Contenu du curriculum

La durée de la formation initiale (trois mois) n'a pas été assez longue pour que les animateurs et mères-assistantes puissent assimiler une variété suffisante d'activités, notamment les chants et jeux. De ce fait, les animateurs et mères-assistantes ont, au fil de l'année, identifié des insuffisances dans le contenu du curriculum.

##### b) Autres assistances

Dans certaines CTP, les enseignants et/ou enseignants de l'élémentaire à la retraite ont bénévolement assisté le personnel en lui transférant leur savoir-faire en matière d'élaboration de plans d'orientation. Des maîtres coraniques (enseignants de langue arabe) ont également été invités dans certaines CTP pour enseigner l'arabe aux enfants tandis que des grands-mères ont également été mises à contribution pour raconter des contes de fée et des histoires aux enfants.

##### c) Registre de présence

Au démarrage, certaines CTP ne remplissaient pas le registre de présence. Mais lors de la formation complémentaire, l'instruction de les tenir a été

donnée. Par conséquent, les registres sont maintenant tenus dans toutes les CTP.

d) Vacances d'été

Les vacances ont été prévues pour août-septembre, durant la saison des pluies. Cependant, les parents n'ayant pas été suffisamment informés du calendrier des vacances d'été, une certaine confusion s'est ensuivie chez les parents et ils n'ont pas envoyé leurs enfants à la CTP durant le mois de juillet.

e) Entretien des installations

De manière générale, l'entretien des installations a été correctement effectué, conformément au Manuel d'Entretien élaboré. Toutes les CTP sont maintenues dans un état de propreté satisfaisant, y compris les toilettes. Excepté quelques problèmes liés à un usage inadéquat, la plupart des équipements et jouets ont été bien entretenus.

2) Micro-projet

Le moulin à farine de Sagna a été bien géré et a contribué financièrement au fonctionnement de la CTP. Les activités de teinture et de couture n'ont pas connu de réussite, en raison de la complexité des procédés mis en œuvre dans ces activités et de la faiblesse des capacités des acteurs en matière de commercialisation.

3) Exploitation du Ciné-bus

Les séances de projection du ciné-bus sont très prisées de toutes les générations, des enfants aux grands-parents, au niveau de chacun des sites. Le ciné-bus a permis aux populations d'avoir une meilleure connaissance des aspects liés au développement de la petite enfance, notamment la santé, la nutrition et les droits de l'homme. Le message est passé auprès de la collectivité qui accorde plus d'attention aux activités des CTP.

4) Bilan financier des CTP à l'issue de la première année

Durant les neuf premiers mois d'exploitation, les Comités de Gestion se sont efforcés de garantir la viabilité financière des CTP. Les micro-projets ont été initiés en vue de soutenir financièrement les CTP.

a) Récapitulatif des recettes et dépenses

Le Tableau S.9 récapitule le bilan financier des CTP à l'issue de la première année d'exploitation.

**Tableau S.9 Bilan financier des CTP à l'issue de la première année (2002-2003)**

(FCFA)

		<b>Touba Kaolack</b>	<b>Sagna</b>	<b>Camp Navetane</b>	<b>Sinthiou Maleme</b>
(Période d'exploitation*)		(9 mois)	(9 mois)	(8 mois)	(9 mois)
<b>Recettes</b>					
	Droits d'inscription **	(1) 315 000	223 410	460 000	45 000
	Droits de scolarité mensuels	(2) 688 500	108 250	886 000	467 100
	Autres	(3) 58 290	262 975	266 270	389 215
	Recette mens. totale ((2)+(3))	(4) 746 790	371 225	1 152 270	856 315
	Moyenne (4)	(5) 82 977	41 247	144 034	95 146
	Recette totale ((1)+(2)+(3))	(6) 949 565	594 635	1 612 270	901 315
	Moyenne (6)	105 507	66 071	201 534	100 146
<b>Dépenses</b>					
	Salaires du personnel de la CTP	690 000	537 000	1 102 500	605 000
	Animateurs/mères-assistantes	(480 000)	(392 000)	(820 000)	(435 000)
	Gardien/agent de nettoyage/etc.	(210 000)	(145 000)	(282 500)	(170 000)
	Charges	391 450	76 225	559 567	279 757
	Electricité	(27 601)	(0)	(71 600)	(104 162)
	Eau	(240 059)	(25 625)	(89 125)	(2 500)
	Entretien	(20 100)	(14 550)	(277 312)	(33 800)
	Autres	(103 690)	(36 050)	(121 530)	(139 295)
	Dépenses annuelles	(7) 1 081 450	613 225	1 662 067	884 757
	Moyenne (7)	(8) 120 161	68 136	207 758	98 306
	Solde (6)-(7)	-131 885	-18 590	-49 797	16 558

Source: JICA Study Team

Remarque: \* La CTP de Touba Kaolack a démarré en décembre.

\*\* Sagna: total des espèces et de la vente de mil (182 910)

b) Taux de couverture des dépenses annuelles par les recettes annuelles

Le Tableau S.10 présente le taux de couverture de la totalité des dépenses annuelles par les recettes annuelles effectives. Le taux de couverture est d'environ 90% à Touba Kaolack, Sagna et Camp Navétane tandis que pour Sinthiou Malème les recettes annuelles ont pu couvrir toutes les dépenses de la première année.

**Tableau S.10 Taux de couverture des dépenses annuelles par les recettes totales**

(FCFA)

	<b>Touba Kaolack</b>	<b>Sagna</b>	<b>Camp Navetane</b>	<b>Sinthiou Maleme</b>
Recettes annuelles	949 565	594 635	1 612 270	901 315
Dépenses annuelles	1 081 450	613 225	1 662 067	884 757
Taux de couverture	87,8%	97,0%	97,0%	101,9%

Source: JICA Study Team

c) Taux de recouvrement

Le Tableau S.11 présente les taux de recouvrement des droits d'inscription et de scolarité.

Les taux de recouvrement des droits de scolarité mensuels dans les sites ruraux sont inférieurs à ceux des sites urbains.

**Tableau S.11 Taux de recouvrement des droits d'inscription et de scolarité**

	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navetane	Sinthiou Maleme
Recette totale escomptée (1 <sup>ère</sup> année)				
Effectifs maximum	90	54	106	95
Droits d'inscription	3 500	1 000	5 000	500
Total des droits d'inscription *	315 000	236 910	530 000	47 500
Cumul des effectifs	529	368	620	462
Droits de scolarité mensuels	1 500	500	2 000	1 500
Total droits de scolarité mensuels	793 500	184 000	1 240 000	693 000
Total droits escompté	1 108 500	420 910	1 770 000	740 500
Recettes effectives				
Droits d'inscription **	202 775	223 410	460 000	45 000
Droits de scolarité mensuels	688 500	108 250	886 000	467 100
Total recettes issues des droits	1 003 500	331 660	1 346 000	512 100
Taux de recouvrement des droits d'inscription	<b>64,4%</b>	<b>94,3%</b>	<b>86,8%</b>	<b>94,7%</b>
Taux de recouvrement des droits de scolarité	86,8%	58,8%	71,5%	67,4%
Taux de recouvrement global	80,4%	78,8%	76,0%	69,2%

\*Sagna: plus les recettes issues de la vente de mil\*\*Sagna: total liquide et vente de mil (182 910)

Source: JICA Study Team

**(2) La deuxième année**

La deuxième année, les CTP ont démarré à partir du mois d'octobre 2003. Les résultats du monitoring sont récapitulés ci-dessous.

1) Effectifs d'enfants inscrits

Pour la deuxième année, les effectifs d'enfants inscrits dans chacune des CTP sont indiqués dans le Tableau S.12.

**Tableau S.12 Effectifs d'enfants inscrits la seconde année (Oct. 2003)**

Registre d'inscription	Touba Kaolack		Sagna		Camp Navetane		Sinthiou Maleme	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Petite section (2-3 ans)	16	20	5	6	22	19	8	20
Moyenne section (4 ans)	6	12	11	11	27	22	11	20
Grande section (5-6 ans)	6	6	8	6	18	24	6	9
Handicapés (8 ans)	1	0	0	0	0	0	0	0
Total garçons et filles	29	38	24	23	67	65	25	49
Total	67		47		132		74	

Source: JICA Study Team

## 2) Structure des droits d'inscription

Le Tableau S.13 ci-dessous indique les droits d'inscription et les droits de scolarité mensuels demandés pour la première année et ceux fixés pour la deuxième année. Au niveau de chaque site, les résultats de la première année ont été capitalisés et pris à titre de référence pour fixer le montant des droits exigibles ainsi que les méthodes de collecte.

**Tableau S.13 Droits d'inscription et de droits de scolarité mensuels**

Site	Droits d'inscription (1 <sup>ère</sup> année)	Droits d'inscription (2 <sup>e</sup> année)	Droits de scolarité mensuels (1 <sup>ère</sup> année)	Nouveaux droits de scolarité mensuels (2 <sup>e</sup> année)
Touba Kaolack	3 500FCFA	6 500FCFA	1 500FCFA	2 100FCFA
Sagna	1 000FCFA 50kg de mil	2 500FCFA	750FCFA	750FCFA
Camp Navetane	5 000FCFA	5 000FCFA	2 000FCFA	2 000FCFA
Sinthiou Maleme	500FCFA	1 000FCFA	1 500FCFA	1 500FCFA

Source: JICA Study Team

## 3) Personnel enseignant et exploitation de la CTP

La compétence des animateurs et mères-assistantes s'est améliorée après une année d'exploitation. Par exemple, ils avaient plus d'assurance en répondant aux questions des parents et lors de leurs contacts avec les enfants. Chaque site a accepté des enfants de 2 ans, la seconde comme la première année. Selon les parents, leur charge de travail en a été considérablement allégée car la prise en charge des enfants de 2 à 3 ans demande beaucoup plus de temps. La seconde année, certaines CTP indiquent des dépassements d'effectifs. Pour faire face à cette situation, le Comité de Gestion a demandé la coopération de bénévoles locaux appelés grands-mères.

## 4) Entretien des installations de CTP

Les résultats des études de monitoring sur l'entretien des locaux de la CTP sont résumés comme suit :

- Les toilettes sont maintenues propres. Tous les usagers des toilettes ont reçu l'instruction de les maintenir propres.
- Le Manuel d'Entretien préparé dans le cadre du Projet a été lu et compris par tous, non seulement par les animateurs et mères-assistantes, mais également par tous les participants intervenant dans la CTP.
- Après la formation à l'utilisation de la trousse de premiers soins, organisée en complément du stage de formation, l'utilisation de la trousse a été bien maîtrisée.



5) Micro-projet

Le moulin à farine de Sagna fonctionne de manière satisfaisante et contribue à générer des revenus pour le fonctionnement de la CTP. La viabilité future de ce moulin à farine est compromise si une épargne n'est pas constituée en vue du remplacement de certaines pièces.

Les sites où les activités de micro-projet choisies sont la teinture et la couture font face à quelques difficultés. Cependant, les activités de teinture sont mises en œuvre par intermittence à la CTP où des fonds pour la matière première sont disponibles.

6) Récapitulatif des recettes et dépenses

Le bilan financier des 4 CTP d'octobre 2003 est récapitulé dans le Tableau S.14.

**Tableau S.14 Bilan financier des CTP la deuxième Année (Octobre 2003-Avril 2004)**

Période d'exploitation		Touba Kaolack 7 mois	Sanga 7 mois	Camp Navetane 7 mois	Sinthiou Maleme 7 mois
<b>Income</b>					
Droits d'inscription	(1)	467 000	38 000	685 000	74 000
Droits de scolarité mensuels	(2)	693 000	36 000	1 618 000	337 500
Autres	(3)	680 750	256 000	0	218 000
Total recettes mensuelles (2)+(3)	(4)	1 373 750	292 000	1 618 000	555 500
Moyenne (4)	(5)	196 250	41 714	231 143	79 357
Total recettes ((1)+(2)+(3))	(6)	1 840 750	330 000	2 303 000	629 500
Moyenne (6)		262 964	47 143	329 000	89 929
<b>Dépenses</b>					
Salaires du personnel de la CTP		690 000	350 000	1 155 000	247 500
Animateurs/mères-assistantes		(650 000)	(330 000)	(840 000)	(225 000)
Gardien/agent de nettoyage/etc.		(40 000)	(20 000)	(315 000)	(22 500)
Charges		588 988	6 450	322 858	197 125
Electricité		(6 420)	(0)	(38 060)	(42 920)
Eau		(65 263)	(0)	(64 923)	(250)
Entretien		(15 325)	(0)	(56 700)	(9 400)
Autres		(501 980)	(6 450)	(163 175)	(144 555)
Total dépenses	(7)	1 278 988	356 450	1 477 858	444 625
Moyenne période de fonctionnement	(8)	182,713	50,921	211,123	63 518
Dépenses annuelles par enfant		2 762	1 169	1 561	1 061
<b>Solde ((6)-(7))</b>		<b>561,762</b>	<b>▲ 26,450</b>	<b>825,142</b>	<b>184,875</b>

Source: JICA Study Team

a) Taux de couverture des dépenses totales par les recettes totales

Comme résumé dans le Tableau S.15, à l'exception du taux pour Sagna, les taux de couverture des trois autres sites excèdent 100%. Ces taux de couverture semblent témoigner de la viabilité financière des CTP de Trois sites.

Il convient cependant de noter que les données couvrent uniquement les sept premiers mois de la seconde année, tandis que les droits d'inscription, qui sont censés être utilisés tout au long de l'année, ne sont recouverts qu'au début de l'année.

**Tableau S.15 Taux de couverture des dépenses totales par les recettes totales**

(FCFA)

(oct.2003-avr.2004)	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navetane	Sinthiou Maleme
Recettes Totales	1 840 750	330 000	2 303 000	629 500
Dépenses Totales	1 278 988	356 450	1 477 858	444 625
Taux de Couverture	143,9%	92,6%	155,8%	141,6%

Source: JICA Study Team

b) Taux de recouvrement des droits d'inscription et des droits de scolarité mensuels

Le Tableau S.16 présente les taux de recouvrement des droits d'inscription et de scolarité.

A l'exception de Sagna, le taux de recouvrement des droits d'inscription est très élevé. Pour ce qui est de la collecte des droits de scolarité mensuels, Sagna et Sinthiou Malème enregistrent un faible taux.

**Tableau S.16 Taux de recouvrement des droits d'inscription et des droits de scolarité mensuels**

(FCFA)

(oct.2003-avr.2004)	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navetane	Sinthiou Maleme
Taux de recouvrement des droits d'inscription	107,2%	32,3%	98,6%	100,0%
Taux de recouvrement des droits de scolarité mensuels	71,3%	15,7%	85,4%	53,7%
Taux de recouvrement global	82,4%	21,4%	89,0%	58,6%

Source: JICA Study Team

**Encadré 8 La CTP comme centre de diffusion d'informations auprès de la communauté**

La classe des mères essentiellement dispensée par des moniteurs deux fois par mois commence à jouer un rôle important pour diffuser des informations au sein de la communauté. Les classes de santé et de nutrition sont tout particulièrement prisées des femmes.

L'infirmière du dispensaire de Sintiou Maïeme a proposé: "Seuls les patients viennent à l'hôpital mais beaucoup d'informations utiles pourraient être données aux bien-portants," et a participé bénévolement à la classe des mères.

A Touba Kaolack, le personnel du dispensaire participe à chaque classe des mères et les informations médicales de type, "Grâce au donneur X, nous avons eu des vaccins à bas prix" sont très appréciées.

Même si le Sénégal jouit encore d'une structure familiale étendue, la classe des mères reste un bon lieu de rencontre pour les mères qui peuvent y discuter de leurs soucis parentaux.

### 3.5 Conditions de viabilité de la CTP

Si l'on en juge de par les résultats du Projet Pilote, il semble très possible d'assurer la viabilité, sous réserve que certaines conditions soient remplies. Les principaux critères de viabilité sont décrits ci-dessous.

#### (1) Choix des sites

Le choix des sites est très important pour assurer une exploitation durable. Pour garantir la viabilité, certains facteurs essentiels, tels la présence de leaders et l'expérience des coopératives sont nécessaires. Pour les sites qui ne disposent pas de ces ressources humaines, une certaine formation du personnel est nécessaire au stade préparatoire de la mise en place de la CTP.

Un minimum d'infrastructures et d'aménagements, tels que l'alimentation en eau, d'infrastructures sanitaires et d'écoles primaires à proximité du site proposé sont les conditions nécessaires.

Un autre facteur important dans le choix du site est la vérification du niveau de revenus des résidents. Si un site où les populations ont un faible pouvoir d'achat est choisi, il faudra prendre en considération la nécessité d'avoir des subventions spéciales pour un fonctionnement durable.

#### (2) Prise de conscience de la communauté vis-à-vis de la CTP

A l'heure actuelle, la CTP est exploitée à l'initiative de la population locale. Il n'est cependant pas facile d'assurer le paiement des salaires du personnel de la CTP et l'entretien des infrastructures.

Il existe cependant au Sénégal des coopératives d'alimentation en eau chargées de recouvrir les redevances et d'entretenir les infrastructures. Il s'agit des infrastructures d'alimentation en eau. Ces organisations qui s'occupent de l'eau ont déjà acquis les

compétences nécessaires en gestion et sont dotées d'un certain pouvoir économique. Le fait est que si les résidents considèrent que la CTP est aussi importante que l'eau, les droits de la CTP pourront être acquittés et contrôlés. Donc, une campagne de sensibilisation intense de la communauté mettant à profit l'expérience des CTP acquise dans le cadre de la présente Etude, afin de faire comprendre aux gens l'importance du développement de la petite enfance et les résultats attendus de la CTP, est indispensable.

### **(3) Prise en compte consciencieuse du contexte social**

Pour que la CTP soit enracinée dans la communauté, il faut qu'elle soit acceptée par les résidents de la localité et il est capital de prendre en considération le contexte social et culturel. Lors de la sélection des membres du Comité de Gestion, du Comité de Supervision, des animateurs/mères-assistantes et lors de l'inscription des enfants, il conviendra de veiller à l'équilibre entre les groupes ethniques, les genres, l'âge et autres facteurs sociaux pour éviter toute réclamation de la part des résidents.

### **(4) Assistance soutenue de l'Etat et soutien des autres bailleurs**

Il est en principe prévu que la construction des CTP soit financée par l'Etat, alors que son exploitation et entretien incomberont essentiellement à la communauté. Cependant, une assistance soutenue de l'Etat s'impose, en particulier pour les communautés des zones rurales où les revenus des populations sont limités. En réalité, certains sites de notre Projet Pilote ont bénéficié de l'assistance financière de la communauté, des pouvoirs locaux/municipaux. En dehors de cela, une grande amélioration ou une réhabilitation des CTP nécessite de gros moyens, que la communauté à elle seule, pourra difficilement prendre en charge. Pour cela une subvention doit être donnée par l'Etat ou les collectivités régionales

Actuellement, le PAM fournit régulièrement aux CTP de la nourriture pour améliorer la nutrition des enfants ainsi que du matériel. Pour assurer un fonctionnement pérenne des CTP, la coopération avec ces organisations est très importante.

L'assistance financière et autres soutiens apportés aux CTP-JICA afin d'appuyer le fonctionnement des CTP est résumé ci-dessous.

**Tableau S.17 Assistance financière fournie aux CTP**

	Touba Kaolack	Sagna	Camp Navetane	Sintiou Maleme
Ville	Fonds alloués à l'exploitation. Prévoit d'institutionnaliser l'allocation budgétaire.	N/D	N/D	N/D
Conseil Rural	N/D	N/D	N/D	Le Conseil Rural a alloué des fonds ces deux dernières années. Tente d'institutionnaliser son assistance.
Communauté	Les membres du Conseil de Gestion travaillent bénévolement pour la CTP.	Les membres du Conseil de Gestion travaillent bénévolement pour la CTP.	Les membres du Conseil de Gestion travaillent bénévolement pour la CTP.	Les membres du Conseil de Gestion travaillent bénévolement pour la CTP.

Source: JICA Study Team

Remarque: Le Gouverneur de Tambacounda, notamment, a apporté un soutien extrêmement important au fonctionnement de la CTP.

**Encadré 9 Aide financière de la part des pouvoirs locaux et leur approche**

La CTP de Sintiou Maleme, située en zone rurale au Tambacounda, a reçu une aide financière de la collectivité rurale pendant deux années de suite qui devrait être intégrée dans le budget annuel.

Au Sénégal, les unités administratives sont, par ordre décroissant, la région, la préfecture, le comté, la collectivité rurale et le village tandis que la collectivité rurale semble être l'unité la plus flexible pour répondre aux besoins de la communauté.

L'expérience de Sintiou Maleme montre les conditions sous lesquelles la collectivité rurale peut garantir le budget chaque année.

-Si la collectivité rurale est composée de plusieurs villages, ils n'ont pas tous les mêmes capacités. Il y a en général un village principal qui joue le rôle principal de Conseil. Ce type de village tend à recevoir le budget plus facilement que les autres.

-Si le conseiller était inclus dans le Comité de Surveillance, il pourrait suivre les activités de la CTP de plus près et en saisir les effets positifs. En conséquence, il s'efforcerait de sécuriser le budget.

Il va sans dire que le Comité de Gestion ne doit cesser de pétitionner pour sécuriser le budget. A l'instar de Sagna, une visite de la CTP par les conseillers semble s'imposer pour en démontrer l'importance.

**(5) Micro-projets sélectifs en vue d'une mobilisation de fonds**

Dans le Projet Pilote, plusieurs micro-projets ont été introduits pour renforcer la viabilité financière de la CTP. Ainsi, avec un minimum d'efforts, les micro-projets ont pu appuyer le fonctionnement de la CTP.

A travers cette expérience, les leçons suivantes ont été tirées:

- Les activités de micro-projet doivent être simples et sans procédure compliquée;
- Les activités de micro-projet doivent inclure autant de participants que possible, garantissant ainsi la transparence pour la communauté;
- Les activités de micro-projet doivent être des activités dans lesquelles les membres de la communauté ont beaucoup d'expérience et maîtrisent les problèmes;
- Les activités de micro-projet doivent générer rapidement des revenus en espèces;
- Non seulement des stages techniques, mais également quelques instructions sur les procédures allant de la vente des produits à l'obtention de bénéfices doivent être données.

Pour assurer l'exploitation durable des CTP, le micro-projet choisi doit être présenté en tenant pleinement compte des aspects ci-dessus.

#### **(6) Collaboration avec les écoles primaires et dispensaires voisins**

La collaboration avec les écoles primaires et les dispensaires semble très importante pour le succès du fonctionnement des CTP. Dans le cadre du Projet Pilote, les enseignants des écoles primaires et les infirmières des dispensaires donnent aux animateurs des CTP des conseils sur la façon de s'occuper des enfants. Les Directeurs des écoles primaires et les infirmières des dispensaires sont devenus des membres du Comité de Gestion de la CTP et fournissent des conseils précieux aux membres de la CTP.

#### **3.7 Leçons tirées de l'exploitation des CTP**

Plusieurs leçons ont été tirées de l'exploitation pilote des CTP. Les points majeurs sont résumés dans le Tableau S.18.

**Tableau S.18 Leçons tirées de l'exploitation des CTP**

Rubriques	Leçons tirées
<p>1. Sélection du site</p> <p>- A Sagna, le faible niveau de revenus domestiques a nuit à la viabilité de la CTP.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La présence de leaders communautaires et de coopératives actives est l'un des facteurs déterminants pour la viabilité des CTP.</li> <li>- L'existence d'écoles primaires et d'infrastructures sanitaires à proximité des CTP est indispensable.</li> <li>- Le niveau de revenus de la communauté doit être analysé afin de déterminer la capacité des gens à payer.</li> </ul>
<p>2. Sensibilisation et appréciation de la communauté</p> <p>- Pour faire comprendre aux gens l'importance de la CTP, la JICA Study Team a pris l'exemple de l'expérience en matière d'organisation gestionnaire de l'eau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La sensibilisation et la compréhension du DPE et de la CTP sont essentiels à la viabilité des CTP.</li> </ul>
<p>3. Analyse sociale</p> <p>- Les groupes ethniques étant plus diversifiés à Sintiou Maleme, la sélection des membres du Comité de Gestion a été opérée avec beaucoup d'attention.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il convient de tenir dûment compte des groupes ethniques, du genre, de l'âge et autre facteurs sociaux tels que les handicaps dans la sélection des membres du Comité de Gestion.</li> </ul>
<p>4. Soutien continu de l'Etat/des bailleurs</p> <p>- Sintiou Malem a reçu une aide financière de la collectivité rurale qui a amélioré la viabilité financière de la CTP.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le fonctionnement des CTP nécessite un monitoring de l'Etat.</li> <li>- Les relations publiques sont importantes pour obtenir le soutien des partenaires au développement.</li> </ul>
<p>5. Micro-projet</p> <p>- Le moulin à farine introduit à Sagna a généré des revenus importants pour la CTP, tandis que les autres micro-projets de teinture et couture introduits sur les 3 autres sites n'ont pas répondu aux attentes.</p>	<p>Les questions suivantes ont été prises en compte dans la mise en oeuvre des micro-projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les activités de Micro-projet doivent impliquer autant de participants issus de la communauté que possible afin de garantir la transparence.</li> <li>- Une production rapide, y compris d'argent, est efficace pour maintenir l'intérêt et la motivation chez les gens.</li> <li>- Des conseils en matière de commercialisation et de technologie de production sont indispensables.</li> </ul>
<p>6. Bénévoles de la CTP</p> <p>- Pour prendre soin des enfants de 2 ans à la CTP, des grands-mères et du personnel auxiliaire ont participé.</p>	<p>Le soutien de bénévoles ("grands-mères") est utile pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre soin des enfants, notamment en cas de dépassement d'effectifs.</li> <li>- Prendre soin des enfants de 2 ans (initialement, la CTP ne devait pas accueillir les enfants de 2 ans)</li> </ul>
<p>7. Mise en réseau avec les infrastructures avoisinantes</p> <p>- La collaboration avec les infrastructures avoisinantes de type école primaire et dispensaire ont promu l'approche holistique retenue pour les CTP.</p>	<p>La mise en réseau avec les infrastructures avoisinantes présente les avantages suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les frères et sœurs plus âgés fréquentant les écoles primaires avoisinantes viennent à la CTP pour communiquer avec leurs cadets.</li> <li>- Les maîtres des écoles primaires fournissent du matériel didactique aux animateurs des CTP.</li> <li>- Les médecins et infirmières des dispensaires avoisinants donnent des conseils sur les soins à apporter aux enfants de la CTP.</li> <li>- Les directeurs des écoles primaires et les infirmières sont de bons candidats comme membres du Comité de Gestion.</li> <li>- Les infirmières des dispensaires donnent des conseils sur la nutrition et la vaccination dans les classes des mères des CTP.</li> </ul>